



TRAGÉDIE INUSITÉE À QUÉBEC — A une heure d'affluence, dans une rue fort achalandée de Québec, une douzaine de passants ont été emprisonnés hier sous la masse d'une marquise qui s'est effondrée sur une longueur de 150 pieds. 2 piétons ont été broyés sous les débris de la marquise et 10 autres personnes ont été blessées. La tragédie est survenue devant le magasin Pollack, boulevard Charest.

Une énorme marquise s'effondre sur des passants: deux morts, dix blessés

Est-Ouest: Macmillan envoyé en éclaireur?

Le projet d'une conférence sur l'Allemagne d'ici mai, se précise

LONDRES. — A peine arrivé à Londres, M. Dulles s'est entretenu pendant deux heures avec le secrétaire au Foreign Office, M. Selwyn Lloyd. Ils se sont mis d'accord sur le fait qu'une conférence des ministres des affaires étrangères entre l'Est et l'Ouest devrait traiter de la réunification de l'Allemagne et non pas seulement du statut de Berlin.

MM. Dulles et Lloyd auraient établi l'ordre des questions qu'ils croient utiles de soumettre à une telle réunion qui devrait avoir lieu avant le 27 mai, date fixée par les Russes pour la remise de leur zone d'occupation de Berlin aux autorités de l'Allemagne de l'Est.

MM. Dulles et Lloyd doivent de nouveau se rencontrer aujourd'hui pour réétudier cette question. Après quoi, M. Dulles se rendra à Paris puis à Bonn afin d'établir une politique commune des Occidentaux.

Rôle d'éclaireur confié à Macmillan?

De leur côté, le premier ministre britannique et le secrétaire d'Etat Dulles se sont entretenus hier soir, croit-on, de la probabilité d'un voyage à Moscou du premier ministre britannique.

M. Dulles est arrivé à Londres pour entreprendre une série d'entretiens urgents avec les alliés européens des Etats-Unis sur la politique de l'Ouest à propos du problème allemand.

M. Smith réitère sa confiance dans les Nations Unies

"Je ne suis pas de ceux qui croient que les Nations Unies sont inefficaces pour le maintien de la paix dans le monde." Le Conseil de sécurité et l'Assemblée générale ont en effet joué un grand rôle pour la sauvegarde de la paix en fournissant des cadres dans lesquels les négociations et les conciliations peuvent se faire.

C'est ce qu'affirmait hier soir à l'Université de Montréal M. Sidney Smith, ministre des affaires extérieures, devant les délégués étudiants de quelque 60 universités canadiennes et américaines réunis pour la session modèle des Nations Unies.

M. Smith a décrit le rôle des Nations Unies en faveur de la paix et énuméré de nombreux conflits que l'organisation a réussi, sinon à régler du moins à circonvenir ou à atténuer. Il a parlé en particulier de la période allant de 1945 à 1949.

Souplesse à l'ordre du jour

Les diplomates de l'Europe occidentale attendent de nouvelles idées, sur la réunification

QUEBEC. — La moitié d'une marquise de 300 pieds de longueur, alourdie de neige fondante et de décorations en l'honneur du carnaval d'hiver de Québec, s'est effondrée, hier, sur une importante artère commerciale, tuant deux personnes et faisant une dizaine de blessés dont un est dans un état grave.

"Aucun bruit ne laissant prévoir ce qui allait se passer, ce fut comme un coup de tonnerre," a déclaré M. Salim Jarjour, âgé de 64 ans, dont un pied a été superficiellement atteint par la marquise d'un magasin à rayons de Québec.

Désolation

Des centaines de clients du midi et d'employés de bureaux se sont précipités sur les lieux de l'accident pour être témoins du spectacle qui s'offrait à eux. Puis, des policiers, des employés de la voirie et des employés du magasin eux-mêmes se sont élançés pour porter secours aux personnes emprisonnées sous les débris.

Une puissante grue, venue d'un chantier voisin de construction, entreprit bientôt de soulever des grosses pièces de la marquise effondrée afin de libérer les blessés qui étaient emprisonnés sous les débris.

Victimes

Les morts sont Mlle Thérèse Lamarche, âgée de 35 ans, demeurant à 22 Deschênes, ouest et M. Henri Zicat, 43 ans, du 642 St-François, sont, tous deux de Québec.

La femme a eu la cou et les jambes fracturées. L'homme a été "littéralement écrasé" par la structure de bois et de métal de la marquise.

Mme Raymond Bégin, âgée de 22 ans, de Beville, en banlieue de Québec, est celle qui, parmi les neuf personnes emprisonnées sous les débris, souffre des blessures les plus graves. Elle a eu la jambe droite amputée sous le genou tandis que sa jambe gauche a été affreusement écorchée.

"Elle avait profité de l'heure du midi pour aller magasiner", a

LA GREVE DE RADIO-CANADA

Ottawa: optimisme - L'unité syndicale se refait à Montréal

Par Clément BROWN

Le CBU appuie les grévistes à l'unanimité

Le Conseil national des syndicats de la radio et de la télévision (CBU) a adopté à l'unanimité hier soir une résolution qui invite instamment la Société Radio-Canada à reconnaître l'Association des réalisateurs comme agent négociateur et à "négocier de bonne foi" en vue d'un règlement qui serait fondé sur cette reconnaissance.

Dans cette résolution, le CBU prie la direction de Radio-Canada de renoncer à son "attitude intransigeante" et loue les efforts déployés par M. Claude Jodoin, président du CTC.

(Suite à la page 11)

OTTAWA. — Une atmosphère de confiance régnait, hier soir, à l'issue de la première journée de négociations entre Radio-Canada et l'Association des réalisateurs de Montréal dans le but de mettre fin à la grève qui, depuis le 29 décembre, paralyse les réseaux français de radio et de télévision de la Société.

Un communiqué conjoint, rendu public par M. Ron Fraser, directeur des relations extérieures de Radio-Canada, a confirmé que les discussions ont pris une allure positive et qu'il y a de "nouvelles chances" qu'elles aboutissent à un accord. "A moins, ont dit les grévistes, que Radio-Canada ne se montre d'une mauvaise foi absolue."

"Les négociations d'aujourd'hui (mercredi) ont été très utiles dit le document. Les deux parties ont étudié la proposition de M. Egan Chambers. Cette proposition semble offrir de bonnes chances de succès. Nous avons ajourné nos délibérations à demain matin, 9h30 (ce matin, jeudi), au même endroit et avec les mêmes participants."

Ce communiqué assez sec ne traduit pas cependant les sou-



GESTE DE SOLIDARITE: Les ouvriers de salaisons (United Packinghouse Workers of America — AFLCIO-CTC) ravitaillent en denrées alimentaires les familles des grévistes de Radio-Canada. MM. Lucien Gauthier et René Bergeron, présidents des locaux 627 et 625 des UPWA sont reçus aux quartiers généraux de la grève par Miville Couture, Ginette Letondal, Mia Riddez, Doris Lussier, Henri Bergeron, et Pierre Morelle. Chaque colis contient la viande nécessaire à nourrir une famille durant une semaine.

ESPAGNE: LE REGIME OPTE POUR LA SOUPLESSE

Mesures bénignes envers le nouveau parti d'opposition

MADRID. — Le gouvernement espagnol a riposté comme on pouvait s'y attendre à l'attaque violente qu'avait lancée contre lui la semaine dernière le nouveau groupe d'opposition appelé "l'Union espagnole". Cependant, les mesures prises par les autorités sont relativement bénignes: trois des leaders du mouvement ont été conduits aux quartiers généraux de la Sécurité nationale pour interrogatoire et ont été relâchés au bout de cinq heures.

Selon les observateurs, cette attitude signifierait deux choses: ou bien — comme certains milieux le laissent entendre — le gouvernement considérerait ce mouvement comme n'étant qu'un simple mouvement de guérre dangereuse; ou bien, le régime a voulu manifester devant l'opinion internationale qu'il n'est pas opposé aux manifestations politiques et à la liberté d'expression comme on tend à le croire. L'Union espagnole avait été formée dès le printemps 1958 mais récemment ses fondateurs, monarchistes, ont voulu lui assurer une plus large influence en invitant à y adhérer tous les opposants qui préféreraient une monarchie libérale au régime franquiste.

La police est allée chercher chez eux M. Joaquín Satrustegui, riche industriel âgé de 46 ans; le marquis de Casa Armona et M. Mariano Y Romero Robledo, petit-fils d'un ministre qui est son beau-père de gloire voici un demi-siècle. En démentant qu'ils aient été créés, le chef de la sécurité a déclaré qu'ils avaient seulement été amenés au quartier général de la police pour y être interrogés.

(Suite à la page 11)

24 heures dans le monde

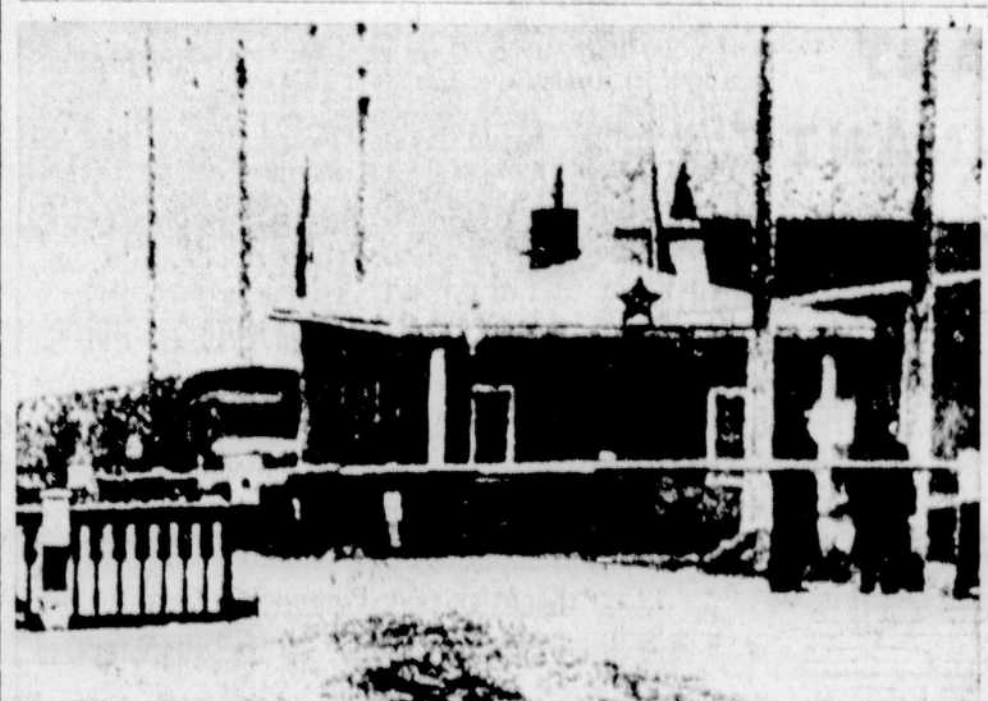
● VOYAGE DE DULLES. — Le secrétaire d'Etat américain a eu hier des entretiens à huis clos avec les autorités britanniques, pendant que la presse anglaise continue de spéculer sur une plus grande "flexibilité" dans les positions occidentales au sujet de l'Allemagne.

● ESPAGNE. — Le gouvernement a fait arrêter hier trois des dirigeants du nouveau parti formé la semaine dernière, "l'Union espagnole", mais des porte-parole du régime ont dit que celui-ci ne prend guère au sérieux ce nouveau groupe d'opposition allié des monarchistes à la gauche.

● ETATS-UNIS. — Le président Eisenhower a déclaré hier que les Russes mentent quand ils soutiennent posséder un grand nombre des projectiles intercontinentaux pouvant transporter des bombes "H" d'importance et il a ajouté que les Etats-Unis ont au total des moyens militaires supérieurs à ceux de l'URSS. (Voir page 5.)

● INCIDENT DU "CONVOI". — Les autorités soviétiques en Allemagne ont laissé un convoi militaire américain (bloqué depuis deux jours à la frontière des deux Etats allemands) poursuivre sa route à la suite d'un entretien entre des officiers supérieurs américains et russes. (Voir page 5.)

● CANADA ET MARCHÉ COMMUN. — On croit savoir que le gouvernement canadien s'efforcera d'obtenir que les pays d'Europe occidentale, surtout les "six" du marché commun, adoptent une politique plus libérale envers les importations en provenance de l'Amérique du Nord. (Voir page 5.)



Derrière le poste de contrôle soviétique à la ligne de démarcation des deux Allemagnes, on aperçoit un des camions du convoi militaire américain, qui a été bloqué à cet endroit pendant deux jours et a pu finalement poursuivre sa route vers Francfort, hier.

(Photo TTF)

Gouvernement métropolitain: l'étude du bill est remise au 17 février

QUEBEC. — L'étude du bill créant le gouvernement métropolitain a été retardée d'une huitaine par le premier ministre Duplessis.

"Je comprends, a dit le premier ministre, que la deuxième section de votre bill a été émise sur le rapport Croteau qui englobait des municipalités de la rive sud et de l'île Jésus."

Comme il faudra modifier le texte du projet de loi pour la création d'un organisme de coopération dans le sens dont il en a été question hier, cela prendra quelque temps. Nous allons donc reporter l'étude de la deuxième section de votre bill au 17 février au lieu de la semaine prochaine."

M. Duplessis a aussi laissé entendre que d'autres municipalités de l'île de Montréal qui ne sont pas sous la juridiction de la commission métropolitaine pourraient être incluses dans le gouvernement métropolitain.

M. Duplessis a annoncé aussi que des aujourd'hui le ministre des affaires municipales, M. Paul Doherty, soumettra à la Chambre une loi spéciale accordant au comité exécutif un délai d'un mois pour déposer son budget en donnant au conseil municipal jusqu'à 15 mars à minuit pour l'adopter.

Une clause à cet effet devait être insérée dans le bill de Montréal. Mais comme il a été décidé de retarder l'étude de la deuxième section et qu'en vertu du règlement actuel le comité exécutif doit déposer

20 articles rayés, quatre ajoutés

La partie du bill de Montréal comportant les amendements à la charte a été amputée de 20 articles dont 13 concernant la préparation des rôles de perception de taxes qui devait être confiée au directeur des finances. C'est à la demande du président du comité exécutif, M.

Savignac, que toute cette section a été retirée.

Les articles ajoutés comportent la pension de \$1,500 aux conseillers municipaux après 15 ans; une augmentation de traitements aux juges de la cour municipale (\$16,000 au juge en chef et \$14,000 aux autres soit une augmentation de \$2,000; une pension aux veuves des juges qui sera de la du traitement; et un amendement présenté par M. Lionel Leroux concernant la procédure de cession de ruelles pour fins scolaires.

Un amendement soumis par le procureur de la Fraternité des propriétaires de taxis de Montréal et demandant le maintien, pour une année encore, du gel du nombre des taxis à Montréal et dans la région est demeuré en suspens. M. Duplessis a dit que l'on ne pouvait pas immédiatement adopter cet amendement car probablement que le nouvel organisme métropolitain prendra la responsabilité du taxi.

Me Jean-Marie Bérault a laissé entendre qu'il voulait que le nouveau gouvernement métropolitain ait le temps de solu-

L'aide à l'habitation

La fin de l'étude de la première section du bill a été marquée d'une mise en demeure de M. Duplessis aux autorités municipales de voir le plus tôt possible à accorder aux petits propriétaires une commutation de taxes.

"La législation accorde des commutations aux grosses compagnies", a dit M. Duplessis. "Si vous ne voyez pas à aider le petit propriétaire, ce sera le devoir de la législature d'intervenir."

La discussion a été soulevée par une demande faite mardi soir par le député de Jeanne-Mance pour que la cité fasse revivre le règlement accordant une commutation de taxes aux propriétaires de maisons unifamiliales et bi-familiales qui habitent leur propriété.

(Suite à la page 11)

3 tragédies de l'air en 24 h. : 72 morts



DES "OUVRIERS" BIEN OUTILLÉS! La police a saisi dans un garage de la métropole tout un arsenal de cambrioleurs et de perceurs de coffres-forts: dynamite, bonbonnes d'oxygène, masques, masses... et neuf fusils et des munitions par mesure de précaution. La saisie a suivi une triple arrestation. (Photo "LE DEVOIR")

COUP DE FILET

Arsenal saisi rue Delaroche; 3 arrestations

La capture de trois suspects, mardi soir, a permis à la police municipale d'effectuer quelques heures plus tard, dans un garage de la rue Delaroche, près du parc Lafontaine, la saisie d'un véritable arsenal de cambrioleurs et de perceurs de coffres-forts et de se lancer sur la piste d'une bande organisée.

Le coup de filet de lundi permettra probablement à la police de mettre la main au collet d'une demi-douzaine de bandits, membres d'un syndicat du crime.

Le garage où l'on a trouvé l'arsenal des bandits était sous surveillance depuis une semaine. Quand la police a fait irruption, les trois bandits qui se trouvaient dans la place n'ont pu offrir aucune résistance. La police en recherche sept autres au moins.

Dans le garage, les limiers ont trouvé des armes à feu et des munitions, de la dynamite à la caisse, des foreuses, des torches, des bonbonnes d'oxygène, des masses et des masques, des salopettes et toute une variété d'outils de cambrioleurs.

Le raid a été effectué sous la direction de l'inspecteur-défectif Roméo Longpré, secondé par des membres de l'escouade des vols à main armée et d'autres escouades spécialisées.

Les trois individus arrêtés sont bien connus de la police. Deux d'entre eux sont sous cautionnement, à Toronto, où ils ont été trouvés en possession d'outils de cambrioleurs.

Il a fallu un camion du service de la police pour transporter l'arsenal saisi dans le garage de la rue Delaroche.



DYNAMITE A LA CAISSE! — Deux limiers municipaux, le sergent Léo Plouffe et le capitaine Jos. Bédard, vérifient les pièces de l'arsenal.

A l'Action Catholique

Québec — M. Maurice Allaire, de l'Action Catholique de Québec, vient d'être nommé par la direction de ce quotidien.

C'est M. Henri Duberger qui lui succède au poste de chef de l'information. M. Duberger était préposé aux choix des dépêches étrangères avant d'accéder aux fonctions remplies jusqu'ici par M. Allaire.

Un aéronef ultra-moderne plonge dans l'East River

Trois tragédies aériennes au cours des dernières 24 heures ont fait au moins 72 morts et l'on craignait hier soir une quatrième tragédie au-dessus de l'Atlantique, où un avion a été rapporté disparu avec 12 personnes à bord. Le dernier accident a trait à un avion de l'aviation militaire en mission météorologique au large des Bermudes. Il n'a pas donné de ses nouvelles depuis hier matin.

A New York on continue de fouiller l'East River où un quadrimoteur ultra moderne s'est écrasé hier avec 73 personnes à bord. On a repêché seulement huit survivants et 19 cadavres. Il manque encore 46 personnes à l'appel.

L'appareil, en service depuis 12 jours seulement, arrivait de Chicago alors qu'un épais brouillard enveloppait New York.

L'avion est tombé dans la rivière à seulement un demi-mille d'une piste de l'aéroport La Guardia où son pilote espérait le poser en dépit de la mauvaise visibilité. L'accident est survenu peu avant minuit mardi soir et les survivants doivent la vie à la prompt intervention d'un remorqueur dont l'équipage s'est jeté à l'eau glacée pour porter secours aux victimes.

Près de Little Rock, dans l'état d'Arkansas, on fouille les marécages aux environs de la base de l'aviation militaire à la recherche des trois membres de l'équipage d'un bombardier B-47 qui s'est écrasé au retour d'une envolée d'entraînement, mardi soir.

Parmi les survivants du désastre de l'East River se trouve un jeune ecclésiastique de 8 ans de Long Island dont la famille entière — ses parents et ses deux sœurs — ont péri dans l'écrasement. Trois membres d'équipage ont aussi survécu.

On croit que plusieurs des débris ont sombré avec les débris au fond de la rivière.

Le quadrimoteur, un Lockheed Electra — que les Américains avaient mis en service 12 jours auparavant — a plongé dans la rivière à une vitesse de 135 milles à l'heure.

Plongeon de 30,000 pieds — NEW-YORK — Un aéronef de la Pan-American, transportant 114 passagers venant de Paris, dont l'acteur Gene Kelly, a fait un plongeon soudain de 30,000 pieds hier soir, mais a réussi à se stabiliser et à atterrir sans et sauf à Gander, Terre-Neuve.

Un porte-parole de Pan-American World Airways ici a dit qu'une défectuosité dans le pilotage automatique de l'appareil a été la cause de cette chute. Il a précisé qu'il ne semblait y avoir aucun blessé.

Un certain nombre de chroniques de la mode étaient au nombre de passagers. Elles revenaient de Paris où elles avaient assisté à des défilés de mode.

Un autre aéronef a été détaché à Gander pour transporter les voyageurs à New-York.

Signaux aperçus près du Groenland

HALIFAX — On ignore encore la provenance d'un signal lumineux qui a été aperçu, la nuit dernière, au sud du Groenland, à proximité de la base navale américaine d'Argentia, T.-N. Le personnel de l'avion aurait également aperçu des lumières éblouissantes à la surface de l'eau.

Le quartier général de sauvetage de l'ARC à Halifax a annoncé que la lueur a été vue par le garde-côte américain, le Campbell, et un avion de la base navale américaine d'Argentia, T.-N. Le personnel de l'avion aurait également aperçu des lumières éblouissantes à la surface de l'eau.

Le Campbell a croisé dans les parages mais sans réussir à découvrir la provenance des lumières. Les autorités ont annoncé que Campbell et trois navires canadiens, le Rink, l'Imanok et le Teisten, poursuivent leurs recherches.

Les juges et les autorités judiciaires mettent en doute la sagesse d'une recommandation de la ligue du progrès civique suggérant que le fœtus soit utilisé plus fréquemment pour mettre frein à la recrudescence des crimes.

Dans les milieux judiciaires, on a fait observer que le fœtus ne pourra faire cesser les vols à main armée et que de plus, les criminels endurcis préfèrent de beaucoup le fœtus à une longue sentence d'emprisonnement qui a pour résultat de protéger la société durant une bonne période.

Le fœtus, punition très cruelle à laquelle un nombre croissant de gens s'opposent, peut dans certains cas rendre les criminels encore plus dangereux.

Son fiancé, un meurtrier

ZURICH, Suisse — La fiancée suisse de Donald Hume, accusé du meurtre d'un chauffeur de taxi au cours d'un vol à main armée, samedi dernier, a révélé à la police que Hume s'est fait passer pour un incendiaire en aéronautique de Montréal et qu'il avait correspondu avec elle du Canada. La jeune femme a dit avoir reconnu l'homme par des photos publiées dans les journaux à la suite de son arrestation. Il l'aurait courtisée sous le nom de Stephen Bird. Il y a un an, Hume avait été libéré de prison après avoir servi une peine de prison pour complicité dans l'assassinat d'un marchand d'outils de Londres, en Angleterre.

Acquitté après neuf mois de prison

OTTAWA — John Yorgovitch, 44 ans, qui avait déjà purgé neuf mois d'une peine de deux années d'emprisonnement pour faux, a été remis en liberté, hier, après son acquittement à un deuxième procès.

Yorgovitch avait encaissé un chèque du gouvernement pour un ami. C'est la société John Howard qui a obtenu un nouveau procès pour Yorgovitch, qui n'avait cessé d'affirmer que son ami avait trompé sa bonne foi.

Après 2 jours de service militaire

LONDRES — Terry Dene, idole des jeunes adeptes britanniques du "rock and roll" a été confiné à un hôpital civil pour malades mentaux après avoir passé seulement deux jours dans l'armée. Les autorités ont dit que le jeune chanteur de 19 ans n'a pas obtenu son licenciement. Il est hospitalisé depuis 11 jours.

Au bain pour possession d'heroïne

Jean-Guy Bédard, âgé de 25 ans, de Toronto, a été condamné à cinq ans de pénitencier quand il s'est reconnu coupable d'avoir eu en mains 371 capsules d'heroïne avec l'intention de se livrer au commerce des narcotiques.

La Gendarmerie royale avait saisi ces stupéfiants dans une taverne du bas de la ville il y a deux semaines. C'était la saisie la plus importante de narcotiques à Montréal depuis plusieurs mois. Bédard était passible de 14 ans de pénitencier avec le fœtus.

Victime d'un chasse-neige

L'ISLETVILLE. — M. René Tondreau, 52 ans, un employé des chemins de fer nationaux, a été tué lundi lorsqu'il fut heurté par un train chasse-neige près de la gare ici. L'isletville est située à 50 milles à l'est de Québec.

Tuë par un train

L'ANSE-A-BEAUFILS, Qué. — Un citoyen de ce village de la péninsule de Gaspé, M. Albert Cloutier, âgé de 41 ans, a été écrasé à mort, mardi, par un convoi de marchandises des chemins de fer nationaux. Le mécanicien de la locomotive a déclaré qu'il a vu M. Cloutier couché sur la voie mais qu'il n'a pu freiner le convoi à temps.

Couvent incendié

BUCKLAND, Qué. — Un incendie a causé de forts dommages, à un couvent de Buckland, à 40 milles au sud-est de Québec. Personne n'a été blessé. Les quatre professeurs et les 110 élèves ont évacué l'édifice avant que les flammes, qui ont éclaté dans le grenier, ne se propagent aux autres étages. On croit que l'incendie a été provoqué par une défectuosité de la cheminée.

Nouvelles religieuses

Le concile dans deux ans

CITE DU VATICAN — Le pape Jean XXIII a déclaré hier à des pèlerins qu'il faudra deux ans pour préparer l'organisation du prochain concile oecuménique.

Des cercles du Vatican avaient fait un estimé à peu près semblable, il y a quelque temps, mais c'est la première fois que le pape y fait allusion, surtout en ce qui touche le travail préliminaire du concile, lequel aura pour but de promouvoir l'unité chrétienne.

Le pape a demandé aux pèlerins de prier pour le succès du concile. Quand au synode de Rome, le pape a annoncé qu'il aurait lieu vers la fin de la présente année.

Mgr de Laval: hommage de l'épiscopat

OTTAWA — Le conseil d'administration de la Conférence catholique canadienne, réuni à Ottawa, le quatre février, a fait connaître dans un communiqué la participation active de l'épiscopat canadien aux manifestations qui marquent cette année le tricentenaire de l'arrivée en Amérique de Mgr de Laval, premier évêque de Québec. Ainsi, la réunion plénière de l'épiscopat canadien aura lieu à Québec, au cours de la semaine du quatre au 11 octobre prochain.

Voici la teneur du communiqué du conseil d'administration de la Conférence canadienne: "Le siège primatial de Québec s'approprie à célébrer un glorieux anniversaire: son premier évêque dont la juridiction devait s'étendre à presque tout le continent nord-américain descendant sur la rive du St-Laurent le 16 juin 1659. Cet événement doit être souligné d'une façon adéquate car son importance n'échappe à personne. En devenant le premier pasteur de l'Eglise en terre canadienne, Monseigneur de Laval assumait la mission que lui assignait la divine Providence. Il a donné à cette Eglise naissante une impulsion que les siècles n'ont pas freinée. Les fortes traditions chrétiennes qui ont caractérisé notre vie familiale durant trois cents ans, s'appuient sur des initiatives du premier évêque de Québec."

Consentis de l'influence que Monseigneur de Laval a exercée sur notre vie nationale, tous les évêques du Canada ont manifesté le désir de prendre part aux cérémonies qui marqueront cet anniversaire. En conséquence la réunion annuelle de la Conférence catholique canadienne tiendra ses assises dans la ville de Québec durant la semaine du 4 au 11 octobre 1959.

Cette participation active de tout l'épiscopat à ces fêtes sera un témoignage de reconnaissance rendu à la mémoire du père de l'Eglise canadienne. Ce sera également pour nous, une excellente occasion de confronter nos positions actuelles avec les idéals proposés par le chef intègre de la colonie naissante. La noble figure du vénérable prélat sera pour nous une source d'inspiration et une invitation à rendre notre vie chrétienne plus intense et plus dynamique.

Ottawa, le 4 février 1959. — (signé) — James Charles cardinal McGuigan, archevêque de Toronto; Paul-Emile cardinal Lévesque, archevêque de Montréal; Maurice Roy, archevêque de Québec; Paul Bernier, archevêque-évêque de Gaspé, président; Michael U. O'Neill, archevêque de Regina, vice-président; Georges Cabana, archevêque de Sherbrooke; Norbert Robichaud, archevêque de Moncton; Patrick J. Skinner, C.J.M., archevêque de St. John's, secrétaire; Martin M. Johnson, archevêque coadjuteur à Vancouver.

Le cardinal Cushing et la psychiatrie

WASHINGTON. — Le cardinal Cushing a vivement critiqué hier les psychiatres qui considèrent la tendance naturelle de l'homme vers Dieu et la religion comme une névrose forcée et une illusion.

Toutefois, le cardinal archevêque de Boston a déclaré que l'Eglise catholique romaine a beaucoup de considération pour les sciences psychiatriques dans leur ensemble et désire coopérer avec leurs dispensateurs.

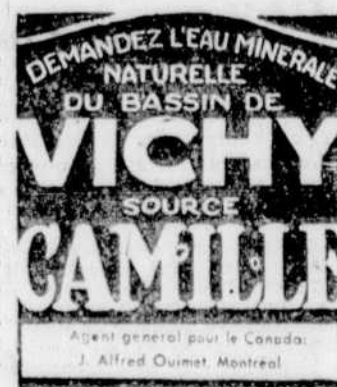
Au cours de l'allocation qu'il a prononcée au 10e congrès annuel de la Guilde des psychiatres, il a dit que ceux-ci doivent unir leur forces "pour aider l'humanité en ce que l'on appelle souvent notre ère d'anxiété".

"En fait, a dit le cardinal, il se pourrait fort bien qu'en ce domaine de l'anxiété humaine nous puissions trouver un point de jonction en vue d'une meilleure collaboration entre le psychiatre et le prêtre. L'anxiété est, en effet, au fond de la plupart des désordres mentaux et semble être à l'origine de toutes les névroses."

"Cela ne veut pas dire, toutefois, que le prêtre devrait essayer de jouer au psychiatre, pas plus que cela ne signifie que le psychiatre devrait entreprendre la mission du prêtre."

"Une compréhension mutuelle entre les psychiatres et les prêtres ne sera pas suffisante, cependant. Il faut aussi une réelle coopération et le partage du savoir, car de nos jours les maladies mentales constituent notre plus grand problème de santé nationale."

Il faut enlever de la chambre d'un malade tous les meubles inutiles. Lorsqu'il s'agit d'une maladie contagieuse, il faut prendre des précautions afin d'empêcher les microbes d'être transportés et communiqués aux autres personnes dans la maison.



EATON - VENTE SEMESTRIELLE MEUBLES ET ARTICLES D'AMEUBLEMENT

EN VENTE VENDREDI

MEUBLES BARRYMORE CAPITONNÉS QUALITÉ "HORS SÉRIE"

À prix que vous payez ordinairement pour des meubles non recouverts! Tout meuble Barrymore au cinquième étage, chez EATON, recouvert avec le tissu de votre choix!

ÉTONNANT

— parce que Barrymore est un nom reconnu pour sa fabrication soignée, son confort luxueux, et son style élégant!

ÉTONNANT

— parce que chacun des styles magnifiques faits par Barrymore (traditionnel, contemporain ou scandinave) est compris dans cette offre!

ÉTONNANT

— parce que VOUS pouvez choisir le meuble de votre goût et le faire recouvrir de l'un des tissus choisis!

DANS LA GAMME COMPLETE DES NOUVEAUTES BARRYMORE 1959

PAS DE VERSEMENT COMPTANT

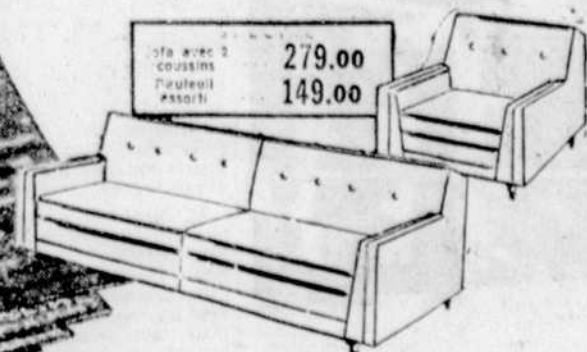
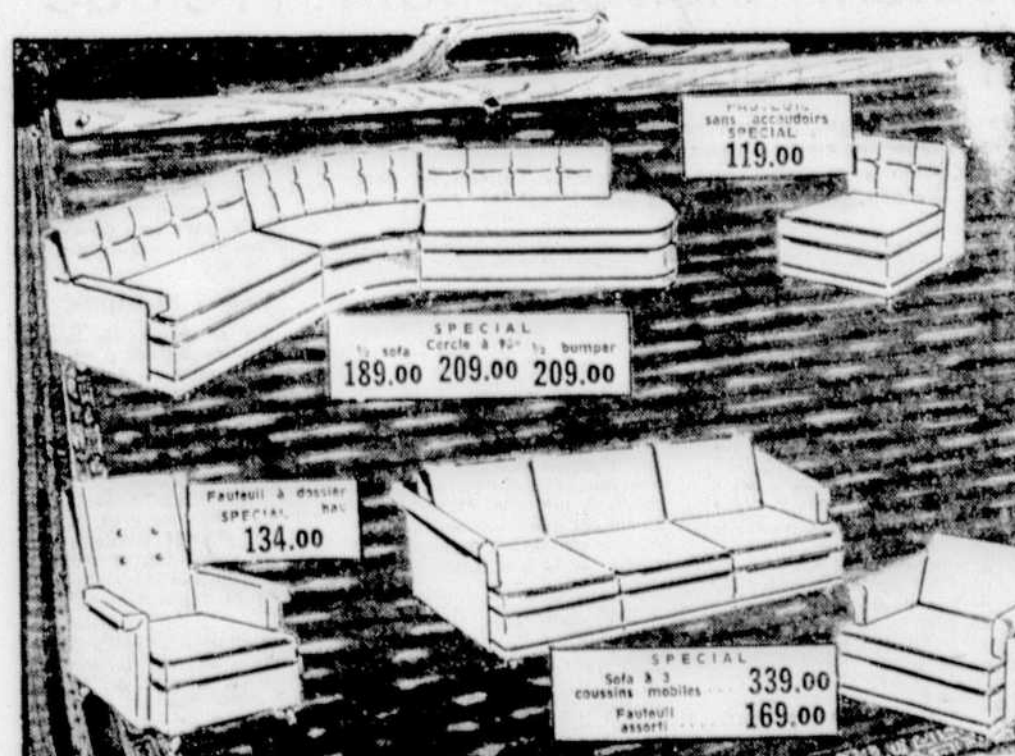
sur achats par plan budgétaire
La taxe est payable à l'achat

D'autres meubles, de 82.95 à 419.00

MEUBLES CAPITONNÉS (40) AU CINQUIÈME, CHEZ EATON

Rappelez-vous l'immuable Garantie EATON

"Argent remis si la marchandise ne satisfait pas"



EATON - Ouvert vendredi soir jusqu'à 9h. Ouvert le samedi - 9h. à 5h.30 T. EATON CO LIMITED OF MONTREAL

Chez les camionneurs

La livraison nocturne à Mtl ne règlera rien!

Par Benoît-C. HEBERT

L'interdiction des livraisons diurnes dans Montréal n'est pas pour demain! La livraison et la réception des marchandises dans notre grande ville est un problème énorme, qui fait partie d'un problème encore plus vaste: Montréal, avec ses petites rues, ses grandes artères commerciales, son centre d'affaires étouffé, le coût de la vie qui monte, les commerçants qui ont besoin de leur marchandise, les manufacturiers qui veulent livrer leurs produits...



MARCEL ROBIDAS
(Chambres de commerce)
"Inapplicable... Il y a trop d'égoïsme!"



GEORGES CLAVEAU
(manufacturiers)
"Ça va augmenter nos frais..."



JACQUES FRANCOEUR
(détaillants)
"Les taxes augmentent... Alors ça fait, sinon..."



JACQUES BARRIERE
(service de la circulation)
"Problème d'ensemble Songez-y deux fois..."

20 ANS DE CAMIONNAGE

L'économie du Québec repose sur son transport routier

"Les économistes admettent aujourd'hui, d'une façon générale, que l'économie de la province de Québec repose sur le camionnage", disait hier soir M. Camille Archambault, au banquet de clôture du congrès annuel de l'Association du Camionnage du Québec, industrie à laquelle il s'est identifié depuis vingt ans.

"La province de Québec", a dit M. Archambault, "est celle de toutes les provinces canadiennes qui possède le moins de milles ferroviaires par capita, à tel point que le transport routier y est devenu essentiel au progrès économique et à l'amélioration de notre standard de vie."

"C'est le transport routier qui a occupé davantage et de plus en plus des besoins locaux et régionaux."

"Il a rapproché les centres isolés des centres de consommation et il a favorisé la décentralisation des industries."

"C'est le transport routier qui a permis le développement de la région de Chibougamau en

attendant que le chemin de fer décide à son tour de profiter des richesses de cette région."

"C'est encore l'avènement du transport sur route qui a favorisé l'écoulement du commerce de l'Abitibi au profit de la métropole, alors que l'industrie se dirigeait vers l'Ontario."

"La plupart de nos entreprises de camionnage ont participé au développement du Québec, en donnant un service qu'on ne pouvait obtenir ailleurs. L'industrie du camionnage va continuer de progresser au Québec parce que ceux qui en forment la structure ont conscience d'avoir bien servi et se proposent de lutter avec acharnement contre la centralisation et les tendances monopolisatrices."

A l'occasion de ce banquet, l'industrie du camionnage de la province de Québec a tenu à rendre à M. Archambault un tribut d'hommage pour les services immenses qu'il a rendus à cette industrie. On lui a offert un souvenir de bon goût, symbole d'une gratitude bien comprise.

Hier, au congrès de l'Association du Camionnage, dont les membres sont intéressés au problème de la livraison et de la circulation, on avait posé à quatre personnalités plus spécifiquement intéressées, la question suivante:

"Est-il possible de prohiber la circulation des camions durant le jour dans le centre des affaires de Montréal?"

Le "panel" était composé de MM. Georges Claveau, représentant de l'Association des Manufacturiers, Jacques Francoeur, représentant du Junior Board of Trade, Marcel Robidas, ancien directeur-général de la Chambre de Commerce de la Province de Québec, et Jacques Barrière, directeur-adjoint du Service de la circulation de la Cité de Montréal.

Tous ont été d'avis que la chose était possible. Il suffit de le décréter, mais quant à la faire accepter...

La conclusion de toute cette discussion, c'est que nous vivons dans un Montréal bien égoïste. Tous nous voulons améliorer la situation, mais personne ne veut payer, contribuer.

"Pensez à ce que cela va coûter!" s'exclame-t-on de toutes parts.

"Nos frais vont augmenter", ont dit les manufacturiers. "Il va falloir plus de personnel. Les prix sont déjà assez élevés. Il ne faut rien faire qui nous oblige à les augmenter."

"L'avis des manufacturiers est le nôtre", ont dit les détaillants. "La situation est mauvaise, mais cette proposition va nous causer des frais. Le choix entre la livraison de jour ou de nuit ne changera rien. L'écart ne vaudra pas la peine de changer. Ça va coûter encore moins cher que du personnel supplémentaire."

"C'est pas plus applicable ici qu'aux Etats-Unis", ont dit les autres hommes d'affaires. "Le camionnage des gens est notoire à Montréal comme ailleurs."

"Les propriétaires de magasins, leurs gérants, leurs employés sont les premiers arrivés pour garer leurs voitures aux endroits qu'ils devraient laisser aux clients qu'ils espèrent attirer."

"Le receveur de marchandises est le premier à stationner sa voiture à l'endroit où son livreur aimerait bien pouvoir arrêter son camion."

Et les arguments pleuvent. La balle est renvoyée... elle se perd dans la ruelle... Non, quelqu'un la ramassée. Un souvenir, non!

Il la renvoie...

"La circulation, le stationnement, la livraison, tout cela doit être envisagé comme un problème d'ensemble. Inutile d'améliorer les voies d'accès si l'on ne pense pas en même temps à décongestionner les zones de livraison. Mais doit-on décongestionner les zones de livraison et transformer des quartiers prospères en secteurs déserts parce qu'on ne pourra plus s'en approcher? Le marchand attend le client chez lui... et vice-versa. Peut-on oublier du jour au lendemain que la rue St-Jacques, la rue Ste-Catherine et d'autres grandes artères

(Suite à la page 11)



"Carrefour des hasards", tel est le titre du roman qui vient de paraître au Cercle du Livre de France M. René Chicoine, critique d'art au DEVOIR. Hier soir, à l'Ecole des beaux-arts, avait lieu le lancement du livre en présence de l'éditeur, M. Pierre Tisserand, à gauche. On reconnaît M. René Chicoine, à droite. (Photo "LE DEVOIR")

L'usage du fouet n'est pas jugé efficace pour enrayer les vagues de criminalité

La suggestion de la Ligue du progrès civique en faveur de l'usage du fouet pour enrayer la vague de criminalité n'est pas accueillie très favorablement chez les juges et les responsables de l'administration pénitentiaire.

Appui accordé aux caisses populaires

La Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec a assuré la Fédération des caisses populaires Desjardins, dont le siège social est à Lévis, qu'elle appuyait de tout son poids les protestations contre la présente manière d'agir des banques à l'endroit des caisses populaires de la province de Québec.

On sait que le conflit auquel fait allusion la Fédération est celui des banques qui ont décidé de ne plus diviser avec par le Conseil d'administration de la Fédération des commissions scolaires catholiques sur les chèques et de réclamer sur plus cinq cents de frais sur tout chèque venant d'un sociétaire d'une caisse populaire. (Dans le pays, les caisses populaires représentent plus de deux millions de petits éparpillés. Elles jouent un rôle social de la plus haute importance.)

C'est ce qui découle de deux récentes réunions tenues à Québec par le Comité exécutif et par le Conseil d'administration de la Fédération des commissions scolaires catholiques de la province de Québec, sous la présidence de M. Paul Desrochers, de Rosemère.

Profitant de cette assemblée du Conseil d'administration de la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec, M. Paul Gaudet, adjoint général de cette organisation, a déclaré que les commissaires

d'écoles doivent répondre à la définition de "chef social".

La conférence canadienne des évêques a proposé ce thème du chef social comme thème de l'année au Canada au point de

(Suite à la page 11)

La Coopérative fédérée du Québec: chiffre d'affaires de \$95,000,000

Par Jules LEBLANC

Le chiffre d'affaires de la Coopérative fédérée du Québec, de \$78,000,000 qu'il était en 1957, est passé à \$95,000,000 en 1958, ce qui représente une augmentation de 22 pour cent. "C'est un résultat impressionnant qui découle principalement d'une augmentation de volume... et qui reflète les changements des conditions économiques des fermes du Québec", a déclaré hier matin M. Raynald Ferron, gérant général de la C.F.Q., en présentant le rapport annuel de cette centrale aux quelque 1,500 délégués à la 37e assemblée générale annuelle de la C.F.Q., qui se tient actuellement à l'hôtel Mont-Royal.

Ce chiffre d'affaires, "dont les deux tiers proviennent de la mise en marché des produits de la ferme", a précisé M. Ferron, se répartit comme suit: 1) les ventes des marchandises d'utilité professionnelle se sont élevées à \$31,200,000; 2) celles des animaux et des viandes ont atteint un chiffre de \$32,300,000; 3) celles des produits laitiers et autres ont rapporté \$31,600,000.

M. Ferron a signalé que "le revenu agricole en espèces a accusé dans la province une augmentation sensible sur l'année précédente. Pour les neuf premiers mois de l'année, il dépassait d'environ 10 pour cent celui de la même période de 1957. Toutefois, a-t-il poursuivi, il faut noter que les récoltes de grandes cultures ont été de moindre qualité."

De son côté, M. Adélard Bellemare, président du Conseil d'administration et du Conseil exécutif de la C.F.Q., a déclaré, dans son discours de bienvenue: "L'augmentation en volume de nos opérations dépasse l'augmentation totale de la production et des achats sur la ferme. Cela signifie que nos coopératives sont devenues plus puissantes et ont travaillé avec une efficacité accrue."

"Les statistiques, d'ajouter M. Bellemare, indiquent que les fermes diminuent en nombre et s'accroissent en étendue, en même temps que la production augmente. Il en est de même pour les coopératives qui, moins nombreuses que l'an dernier, ont fait des transactions plus considérables."

Soulignant "un effort accru de collaboration aux niveaux des services techniques agricoles et des groupements professionnels et coopératifs de la province et du pays" au cours de 1958, et parlant plus particulièrement de l'intégration, le président de la C.F.Q. a déclaré: "Nos coopératives, prolongement de nos fermes, doivent s'adapter à de nouvelles conditions changeantes; elles doivent tenter, à l'échelle de leurs propres activités, de maîtriser les applications nouvelles des techniques dites de production en masse, qui nous valent des développements accélérés et pas toujours ajustés aux exigences du marché."

Il a ajouté: "Le châtiment est imposé dans l'intérêt et pour la protection de la société, mais aussi dans l'intérêt du coupable."

De son côté, le révérend Gordon W. Phillips, ancien aumônier protestant des prisons de Bordeaux et de Saint-Vincent-de-Paul, s'est dit d'avis que le fouet n'est qu'une forme de torture qui, dans le passé, ne s'est jamais révélée efficace pour prévenir le crime.

D'autres personnalités estiment que le fouet est une forme de châtiment que les criminels préfèrent à l'emprisonnement et qui, à cause de cela, ne constitue pas une méthode efficace pour combattre le crime.

La Fédération reconnaît le bien fondé des formes d'intégration qui permettent aux cultivateurs de demeurer propriétaires de leurs fermes et qui ajoutent une efficacité plus grande à leurs exploitations agricoles. En d'autres termes, elle vise à ce que nos cultivateurs continuent à administrer et à exploiter eux-mêmes leurs fermes avec le plus d'efficacité possible.

L'orientation actuelle de l'économie agricole, a-t-il ajouté, avec une tendance de plus en plus marquée vers l'intégration, justifie l'attitude prise jusqu'ici (d'avoir poussé nos activités dans le domaine de la transformation) et place le mouvement coopératif agricole du Québec bien en avant de celui des autres provinces du pays."

Actif de \$16,366,000

Au 31 octobre 1958, l'actif de la Coopérative fédérée du Québec se chiffrait par \$16,366,000, au regard de \$15,041,000 pour la date correspondante de 1957. Par ailleurs, le capital social de la C.F.Q. a atteint, en 1958, la somme de \$1,499,438, ce qui représente une augmentation de plus de \$262,000 en un an.

Les autres items du bilan représentant la situation financière de la Fédération au 31 octobre 1958 sont les suivants: à l'actif, les disponibilités se chiffrent par \$11,786,920, les placements, par \$2,690,423, et les frais amortissables, par \$32,205; au passif, les obligations atteignent \$7,729,820, les emprunts, \$4,307,216, le capital social \$1,499,438 et le surplus (avant la répartition des ristournes et les prélèvements de l'impôt), \$2,739,463.

Commentant le rapport sur l'exercice financier de la C.F.Q., M. Raynald Ferron, a déclaré: "De nos jours, l'Etat joue un rôle important dans l'économie agricole. Cependant, l'action des politiques agricoles de l'Etat ne saurait être complète sans la participation active et éclairée des premiers intéressés, les cultivateurs. Les cultivateurs peuvent régler, dans une bonne mesure, leurs problèmes de production et de commercialisation, s'ils utilisent pleinement les facilités de leurs coopératives. Dans le con-

texte des problèmes et des changements actuels en agriculture, les coopératives demeurent des organisations rationnelles, permanentes et toutes désignées pour faciliter les ajustements et les adaptations qui s'imposent."

LE PRESIDENT DE L'U.C.C.: "L'agriculture aura besoin d'une direction venant de quelque part. Personne ne désire qu'elle nous soit donnée par l'Etat ou par la grande entreprise capitaliste. Cette direction devrait venir du cultivateur par le truchement de l'agriculture organisée."

C'est ce qu'a affirmé hier après-midi, M. Jean-Baptiste Lemoine, président de l'Union des cultivateurs catholiques, au cours d'un exposé sur la situation de l'agriculture dans le Québec, exposé qu'il a fait devant les délégués à la 37e assemblée annuelle de la Coopérative fédérée du Québec.

Explicitant sa pensée, M. Lemoine a déclaré: "L'entreprise privée (on devrait l'appeler capitaliste) est bien établie en ce qui concerne la mise en marché de certains de nos produits agricoles. C'est la raison première qui nous a poussés, à l'U.C.C., à demander une loi permettant l'organisation de plans conjoints. On a cru que ces plans représenteraient une concurrence à nos coopératives. Toutefois, permettez-moi de vous dire que les deux formules peuvent marcher de pair et que nous n'aurons pas trop des deux pour pouvoir assurer que les cultivateurs auront en main les outils qui leur permettront de continuer à avoir un mot à dire dans la vente de leurs produits. Par ailleurs, je crois que, quelle que soit la formule, on ne pourra avoir de véritables résultats que s'il y a compréhension et coopération entre le mouvement coopératif et la direction de ces plans conjoints."

Parlant des bouleversements que connaît actuellement l'agriculture, M. Lemoine a déclaré: "Nous avons la nécessité des ajustements que doit faire le cultivateur québécois. M. Lemoine a affirmé: "Je suis convaincu que le cultivateur est prêt à réaliser ces ajustements. Mais il ne pourra pas le faire sans l'aide complémentaire de l'Etat."

"Nous avons besoin de grandes politiques dans trois domaines différents, a-t-il poursuivi: 1) Un crédit agricole adéquat au point de vue investissement de capital sur le fonds de terre pour réaliser la consolidation de nos fermes, crédit complet, lorsque nécessaire, par un crédit à la production; 2) Une politique de stabilisation des prix ajustés à nos besoins; 3) Une grande politique de réaménagement de nos ressources agricoles, c'est-à-dire une politique d'utilisation de nos ressources renouvelables, eau, terre et forêt."

Au sujet des prix de soutien à l'agriculture, le conférencier a déclaré: "Ils ne devraient pas être fixés à un niveau tel qu'il appelle une extension de la production et la création de surplus embarrassants. D'autre part, ils doivent être assez élevés pour garantir un revenu minimum convenable au cultivateur et assurer une certaine stabilité à notre économie agricole. Dans ces conditions, le cultivateur sera moins réticent à faire les investissements de capitaux nécessaires pour l'organisation de sa ferme."

Parlant ensuite du crédit à l'agriculture, le président de l'U.C.C. a dit: "Dans le Québec, nous avons joué depuis de nombreuses années d'une politique efficace de crédits agricoles. Malheureusement, non pas à cause de changements dans cette politique, mais surtout par manque d'adaptation aux besoins de l'heure, le problème du crédit aux cultivateurs de chez nous est devenu aigu. Pour organiser avec efficacité une ferme, aujourd'hui, il ne suffit pas d'avoir le crédit nécessaire à l'achat d'un certain nombre d'acres de terre, il faut de plus un crédit d'exploitation à moyen et court termes selon les genres de production. Il est grand temps que nous admettions l'existence de ce problème", a ajouté M. Lemoine.

Deux indices s'éloignent

De son côté, M. Laurier Desrochers, chef du Service de l'économie rurale, énumérant quelques-uns des problèmes que rencontrent actuellement les coopératives agricoles, a affirmé: "Il devient évident qu'en 1959 les coopératives de caractère paroissial sont devenues inadéquates parce que l'étroitesse des marges d'opération, le coût de la main-d'œuvre et de l'outillage, les exigences du marché et combien d'autres considérations encore nous commandent maintenant de concentrer les volumes de nos affaires, de diversifier les activités, de regrouper les effectifs de nos coopératives locales beaucoup plus larges et plus étendues. En somme, c'est l'ambition de fournir à leurs cultivateurs-membres les services les plus efficaces au plus bas prix possible qui contraindrait nos coopératives à un remodelage de leur structure."

INFORMATIONS SYNDICALES

La grève de la Sorel Industries est réglée

Sorel — Le Syndicat de l'industrie métallurgique de Sorel (CTCC) qui groupe présentement environ 250 employés de la Sorel Industries, ainsi que la compagnie du même nom, ont conclu une convention collective de travail d'une durée de 3 années qui prévoit une hausse du salaire de base de 41 cents l'heure en plus d'une augmentation de 9 cents l'heure en divers bénéfices marginaux.

Les deux parties ont également convenu que la rétroactivité serait payable à compter du 10 octobre 1957, pour toutes les heures travaillées, que les employés soient actuellement sur la liste de paie ou non, au taux de 8 cents l'heure.

Pour le règlement de la grève, la compagnie a également accepté que la moitié des bénéfices de vacances soit payés en même temps que la rétroactivité et que les employés aient en outre le droit de travailler pendant leurs vacances, ce qui

veut dire que la période de grève sera raccourcie de deux ou trois semaines pour les employés.

L'on sait que cette grève qui durait depuis le 19 novembre dernier immobilisait environ 250 employés de la Sorel Industries.

Les principaux avantages obtenus portent sur les salaires et les heures de travail. Une augmentation de 10 cents l'heure à compter du 1er janvier 1959 dont 8 cents sont rétroactifs au 10 octobre 1957 a été accordée; le 1er février 1959, une autre augmentation de 2 cents l'heure qui servira à l'amélioration du plan d'assurance-hospitalisation; le 1er janvier 1960, une augmentation de 12 cents l'heure entrera en vigueur; le 1er septembre 1960 il y aura une réduction de la semaine de travail de 45 à 42 1/2 heures avec 6 p. 100 de compensation, ce qui portera le taux de base à \$1.51; le 1er janvier 1961, une

autre diminution de la semaine de travail de 42 1/2 à 41 1/2 avec 3% de compensation et finalement, une diminution semblable, le 1er septembre 1961 pour porter le salaire de base à \$1.61 pour une semaine de travail de 40 heures.

La clause d'ancienneté a été améliorée, le retour au travail se fera sans discrimination tandis que la compagnie et le syndicat se sont engagés à faire la classification des tâches pendant la durée de la convention.

Le retour au travail s'effectuera dans les cinq jours suivant l'entente tandis que les parties ont convenu d'une formule de sécurité syndicale comprenant l'atelier syndical parfait.

La clause des vacances a été améliorée et les travailleurs qui comptent plus de 5 années de service jouiront d'une demi-journée de vacances payée de plus par année pour atteindre 3 semaines après 15 années.

Il est également entendu que les contremaîtres n'auront pas le droit d'effectuer du travail réservé aux employés à l'heure.

MM. Gérard Picard, président de la Fédération nationale de la métallurgie; S. Ted Payne vice-président de la section des chantiers maritimes; Alfred Pednault, représentant de la CTCC à Sorel; et Lucien Demers, Adélard Leroux, René Kane, Oscar Galien, et Jean Rousseau ont pris part aux négociations.

"Union de boutique" à la Dosco?

"La Canada Steel Wheels Company, nouvelle entreprise-sœur de la chaîne DOSCO, dans l'est de Montréal, vient d'organiser une union de boutique pour ses employés, en contrevenant avec la loi des Relations ouvrières du Québec."

Telle est l'accusation lancée hier par le syndicat des Métallurgistes-Unis d'Amérique dans un télégramme de protestation à M. G. Vaillancourt, secrétaire de la Commission des relations ouvrières du Québec. La demande de certification pour "l'union de boutique" serait déjà rendue à Québec.

La "Canada Steel Wheels" a recruté une bonne partie de ses employés chez les anciens mineurs de Springhill dont plusieurs ont été miraculeusement sauvés de l'affaissement de la mine ou un grand nombre de leurs confrères ont connu la mort.

"Il est à espérer, a déclaré le syndicat, que ces nouveaux citoyens du Québec, qui connaissent une longue tradition syndicale dans leur province d'origine n'auront pas à subir dans leur province d'adoption la dictature patronale d'une union de boutique."

Contrat signé à la PTC

La compagnie de transport provincial et la Fraternité canadienne des employés de chemins de fer et autres transports (CTC) ont signé une nouvelle

entente collective, d'une durée de trois ans.

L'accord intéresse plus de 900 employés de la compagnie. Il met fin à une mésentente qui a provoqué un court arrêt de travail en décembre dernier.

L'entente accorde aux chauffeurs un salaire quotidien de \$9 plus 4 3/4 cents par mille parcouru. A partir du 14 mai 1960 et jusqu'au 30 septembre 1961, les chauffeurs seront rétribués à raison de 5 1/4 cents le mille.

Avant la conclusion de l'entente, les chauffeurs recevaient 57 cents de l'heure plus 5 3/4 cents le mille. Toutefois, les chauffeurs réguliers avaient l'assurance d'un salaire de \$10 par jour, et les substituts, de \$8.

Durant la première année du contrat, la semaine de travail sera de cinq jours. Les deux années suivantes, les chauffeurs décideront s'ils travailleront cinq ou six jours.

S'ils optent pour la semaine de cinq jours, ils recevront temps et demi pour tout travail durant les deux jours de congé. S'ils choisissent la semaine de six jours, ils ne pourront obtenir un salaire supplémentaire que pour une journée.

Le contrat accorde aux employés huit congés payés par année. Les chauffeurs qui travailleront ces jours-là recevront temps et demi, soit \$13.50 plus 7.125 cents le mille.

Photographie de distinction

studio D. Léonard

Photographe établi depuis 1901

NOTRE SPECIALITE "photos d'enfants"

ATTENTION SPECIALE AUX PROFESSIONNELS ET HOMMES D'AFFAIRES

63 est, rue Mont-Royal — VI. 4-2911

AUX REPAS



L'ami de
votre foie
c'est...



L'eau qui fait...
du bien

REPÉTEZ-VOUS DES IMITATIONS, EXIGEZ CELESTINS

FONDE LE 10 JANVIER 1910

LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS

"Le Devoir" est imprimé au No 424, rue Notre-Dame, à Montréal, par l'imprimerie Populaire, compagnie à responsabilité limitée, qui en est l'éditeur. Directeur-gérant: Gérard Filion. "Le Devoir" est membre de la Canadian Press, de l'Audit Bureau of Circulations et de la Canadian Daily Newspaper Publishers Association. La Canadian Press est seule autorisée à faire l'emploi pour réimpression de toutes les dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press et à l'Agence Reuter, ainsi que de toutes les informations locales que "Le Devoir" publie. Tous droits de reproduction des dépêches particulières au "Devoir" sont également réservés. Abonnement par la poste: ÉDITION QUOTIDIENNE (un an): MONTRÉAL et banlieues, \$20.00; CANADA hors Montréal et banlieues, \$25.00; États-Unis et Empire Britannique, \$20.00; Union Postale, \$20.00. — ÉDITION DU SAMEDI (un an): \$5.00. — Les abonnements sont payables d'avance par mandat-poste ou par chèque encaissable au pair à Montréal. Autorisé comme matière postale de deuxième classe par le ministère des Postes, Ottawa.

Téléphone: Victor 4-3361

LE DEVOIR, MONTRÉAL, JEUDI, 5 FÉVRIER 1959

Les principaux fonctionnaires de l'administration fédérale

Le secrétariat d'Etat a publié un intéressant ouvrage qui s'intitule *l'Administration fédérale du Canada*. On y trouve des renseignements assez complets sur tous les ministères, toutes les commissions, toutes les compagnies de la Couronne et autres organismes du gouvernement fédéral. C'est un livre de consultation précieux que bien des gens seront heureux de consulter. L'administration fédérale est devenue une chose extrêmement complexe où le citoyen ordinaire a de la peine à se retrouver. Il faut donc féliciter le gouvernement d'avoir mis à sa disposition *l'Administration fédérale du Canada*.

D'un point de vue particulier, l'ouvrage nous permet de savoir quels sont les fonctionnaires les plus importants et les plus influents dans la hiérarchie fédérale. On a en effet ajouté une liste des "principaux fonctionnaires" à la notice consacrée à chacun des organismes fédéraux. Il est à présumer que la notice et la liste ont été préparées dans chaque cas par l'organisme intéressé.

Pour connaître les hommes-clés du haut fonctionnarisme, l'ouvrage est donc plus sûr que toutes les compilations que l'on pourrait faire en utilisant les classifications de la Commission du service civil ou les listes de salaires que l'on trouve dans les comptes publics.

L'Administration fédérale du Canada nous permet de constater une fois de plus combien la représentation française est lamentablement insuffisante dans le haut fonctionnarisme. Cette représentation peut varier d'un ministère à un autre, d'une commission à une autre, mais elle est sensiblement la même dans chaque catégorie. Il faut cependant faire une exception pour les compagnies de la Couronne où elle est particulièrement insignifiante.

En gros, on compte un peu plus de 700 fonctionnaires de toutes catégories dont à peine une centaine de langue française, si l'on exclut les membres des diverses commissions et les secrétaires particuliers des ministères. La proportion est d'ailleurs sensiblement la même dans ces deux catégories. C'est dire que les Canadiens français ne représentent qu'un septième ou moins de 15 pour cent de

l'ensemble. C'est dire que nous n'avons que la moitié de notre part puisque les Canadiens français représentent 30 pour cent de la population canadienne.

Il convient d'ailleurs d'ajouter que tous les relevés statistiques qui ont pu être faits depuis une vingtaine d'années ont toujours abouti à la même conclusion, à savoir que nous n'avons que la moitié de notre part des postes supérieurs dans l'administration fédérale. Les gains que nous avons pu réaliser à certaines périodes et dans certains secteurs particuliers n'ont fait que compenser les pertes que nous subissons ailleurs.

Les efforts que nous avons tentés pour améliorer notre représentation n'ont pas été vains, puisque nous aurions pu descendre encore plus bas, mais ils ne sont pas non plus tellement encourageants puisque nous ne gagnons guère de terrain dans l'ensemble.

Ces chiffres viennent souligner une fois de plus toute l'importance qu'il nous faut attacher à la révision de la loi du service civil qui a été préparée par les commissaires Heene, Pelletier et Addison et qui devrait bientôt être soumise au Parlement après avoir été étudiée par le cabinet. La loi ne saurait attribuer des contingents aux candidats canadiens-français aux fonctions publiques, mais elle peut exiger la connaissance des deux langues de la part d'une proportion importante sinon de la majorité des fonctionnaires. Le bilinguisme n'est pas le monopole des Canadiens français, sans doute, mais c'est tout de même chez eux que l'on recrute jusqu'ici la presque totalité des fonctionnaires bilingues.

La révision de la loi peut donc contribuer à corriger dans une certaine mesure une situation déplorable si nos ministères et nos députés se donnent la peine d'y participer activement. Cela ne les dispenserait pas ensuite de rester toujours aux aguets pour voir à ce que l'on tienne compte de nous dans les nominations et les promotions. Ils ne sauraient être satisfaits aussi longtemps que nous n'aurons que la moitié de la représentation qui nous revient dans l'administration fédérale.

Pierre VIGEANT

Blocs-Notes

Comme des mouches

Les quotidiens continuent de disparaître en Amérique. La presse écrite traverse d'ailleurs à travers le monde une crise profonde. Mais on la ressent plus vivement sur ce continent. C'est ainsi que dans le dernier mois, un petit quotidien du matin a cessé d'être publié, en Nouvelle-Angleterre, tandis qu'un grand journal de Chicago était acheté par le propriétaire d'un journal concurrent et perdait ainsi son indépendance.

Or cela se produit au moment où le tirage global des quotidiens continue de monter. Il ne trahit pas une désaffection des lecteurs; jamais ceux-ci n'ont été plus nombreux. Mais les augmentations de tirage, et donc de revenus, ne suffisent pas à rattraper la hausse des dépenses.

Celles-ci grimpent partout à une vive allure. Tout coûte plus cher. Les employés sont mieux payés qu'autrefois. La radio et la télévision menacent, dans l'annonce commerciale, une rude concurrence. Or on n'a pas trouvé le moyen de comprimer les dépenses, on n'a pas imaginé, comme en d'autres industries, des techniques qui permettent de diminuer assez les prix de revient.

Dans tous les secteurs

Le résultat, c'est qu'aux États-Unis deux cent dix-sept quotidiens ont disparu depuis 1948, soit qu'ils aient fermé leurs portes, soit qu'ils se soient fondus avec d'autres.

Dans les grandes villes, les plus faibles ont rapidement été balayés. Mais il ne faudrait pas croire que seul soit atteint le quotidien d'opinion; des journaux locaux qui semblaient solidement retranchés et faire partie des habitudes d'une ville moyenne, sont touchés comme les autres.

U.S. News and World Report signale qu'autrefois plus de la moitié des villes américaines d'une certaine importance possédaient au moins deux journaux. Cette proportion a dégringolé jusqu'à cinq pour cent; aujourd'hui, quinze à quinze villes seulement possèdent plus d'un quotidien, sur un total de quarante cent cinquante.

Cela signifie que dans treize cent soixante-quinze villes américaines, on trouve un seul quotidien: la nouvelle, le commentaire y sont donc monopolisés par un seul propriétaire.

L'importance du journal en démocratie

La concentration économique joue dans tous les domaines. Mais elle n'a pas partout les mêmes effets. La publication des journaux est une industrie particulièrement importante en démocratie; c'est encore elle qui manie le plus directement la nouvelle et qui véhicule l'opinion.

Sans doute, une bonne partie des journaux disparus se contentaient de reproduire les agences et leurs commentaires restaient assez neutres. Pourtant ils avaient une physiologie particulière. Ils correspondaient au moins à des tempéraments et à des attitudes chez le lecteur. C'est maintenant la monotonie complète et sans espoir. C'est aussi une puissance accrue aux mains d'un propriétaire monopoliste.

En outre, plusieurs journaux d'opinion ont été victimes de la crise. Ils avaient, eux, de la couleur et des opinions. Leur tirage, parfois impressionnant, ne les a pas empêchés d'être étranglés par le coût de revient.

Conformisme

Ainsi le conformisme s'installe une peu plus sur le monde américain.

On essaye de pallier à la monotonie, à l'absence de luttes entre concurrents, par divers moyens comme par exemple le recours aux columnistes. Mais la clientèle d'un bon columnist couvre des régions entières, si ce n'est la grande partie du public lecteur. Ces injections massives apportent de la variété aux rubriques, elles ne donnent pas au journal une qualité particulière. C'est un autre conformisme.

Au Canada, les mêmes tendances sont à l'oeuvre. Le taux de mortalité des quotidiens demeure élevé. En cinq ans, Montréal a vu disparaître trois quotidiens, dont deux de langue française.

Sans l'appui désintéressé...

Si les lois économiques étaient les seules à jouer, jamais un journal comme le *Devoir* n'aurait pu tenir. Au cours de son existence, il a eu dix fois toutes les raisons de mourir. S'il a mieux résisté que des concurrents plus forts et mieux équipés, c'est qu'il a reçu l'appui de la communauté canadienne française.

Ceci n'est pas une formule publicitaire. Sans l'appui régulier des amis du *Devoir*, le journal n'existerait plus. On songerait peut-être aux moyens de créer un nouveau quotidien, mais on découvrirait que c'est une aventure impossible.

On a estimé que malgré ses défauts, le *Devoir* vaut la peine d'être sauvé. On lui a procuré les moyens de vivre. C'est peut-être une expérience unique en Amérique.

André L.

Lettres au "DEVOIR"

M. Duplessis est condamné

Monsieur le directeur,

La cause Duplessis-Roncarelli pose de façon particulièrement frappante un problème qui revient tous les jours et cent fois par jour: la politique partisane dans la Commission des Liqueurs.

Voilà un cas prouvé — ce qui est rarement possible! — Voilà un cas célèbre — ce qui ajoute à l'intérêt. Mais ce qui est beaucoup plus grave qu'un cas particulier, c'est que tout le régime de la Commission des Liqueurs est ainsi entre les mains de la politique. La Commission des Liqueurs n'est pas autre chose que de la ville politique — politique partisane, politique de bas étage, politique clandestine — cette politique qui nous gouverne depuis des années à Québec.

Un hôtelier accepte de servir un banquet à un groupement politique adverse; il perd son permis. Quelques mois plus tard, il l'obtient de nouveau en payant un "bon prix" à la caisse du parti. Ça s'est vu dans Vaudreuil-Soulanges!

Un épicer "licencié" s'occupe ouvertement de politique contre le parti il perd son permis. Ça s'est vu dans Vaudreuil-Soulanges!

Un épicer non licencié consent à abandonner ses fonctions officielles dans l'Association d'un parti opposé; on lui procure son permis. Ça s'est vu dans Vaudreuil-Soulanges!

On veut payer "sa dette" envers un épicer non licencié qui a travaillé pour le parti, mais on ne peut faire émettre aucun permis dans la municipalité en question; on lui "donne une tolérance". Ça s'est vu dans Vaudreuil-Soulanges!

Un hôtelier ou un épicer licencié publie de l'annonce dans un journal "embarrassant" pour le parti; on le menace de perdre son permis. Ça s'est vu dans Vaudreuil-Soulanges!

Ce même journal demande un permis de banquet pour une occasion particulière; on lui la refuse. Ça s'est vu dans Vaudreuil-Soulanges!

Et je ne parlerai pas ici de la façon dont le régime de la Commission des Liqueurs rend possible la vie de la pègre dans une grande ville comme Montréal.

Le jugement de la Cour suprême, à l'occasion d'un cas particulier, touche la tête d'un tel régime; elle frappe M. Duplessis personnellement.

Mais le jugement n'atteint pas le régime de tyrannie lui-même; il ne touche pas la multitude de petits Duplessis qui appliquent ce régime diabolique jusque dans les moindres patelin de la province, sous les yeux de chacun d'entre nous.

Pour que disparaisse cette tyrannie, il faut aller à la source du mal; il faut sortir la politique de la Commission des Liqueurs.

Pour y arriver, il faut réformer la Commission, l'enlever de mains de politiciens, et l'établir en commission quasi judiciaire.

Voilà une réforme qui devrait apparaître plus impérieuse que jamais à la suite de la condamnation de Maurice L. Duplessis.

PAUL GERIN-LAJOIE

L'hymne national en 1959

M. John G. Diefenbaker, premier ministre, "Puissance du Canada", hôtel du gouvernement, Ottawa, Canada.

Monsieur le premier ministre,

Il nous fait plaisir de vous offrir nos meilleurs vœux de "santé et de bonheur" pour l'année mil-neuf-cent-cinquante-neuf.

Cependant nous tenons à protester contre le fait suivant. Lors de l'ouverture de la présente session, à l'arrivée de l'honorable Vincent Massey, gouverneur général, seul le *God Save the Queen* a été joué par la musique militaire présente.

Notre hymne national l'"O Canada" aurait dû être exécuté en premier à l'exclusion de toute autre hymne, quel qu'il soit.

Nous croyons et espérons qu'en 1959 votre gouvernement adoptera l'"O Canada" comme notre hymne national officiel.

J. CHEVALIER

Montréal-Sud

Le père Duval

Mademoiselle, madame ou monsieur?

Vous faites de la critique dans La Presse et vous signez C. G. Je ne sais donc comment vous adresser cette lettre.

Dans l'édition du 12 janvier, vous avez choisi de parler du spectacle du père Duval et ce, en termes peu flatteurs. Il est évidemment permis d'aimer ou de ne pas aimer les chansons du père Duval, mais cela ne vous donne pas le droit de le démolir en faussant la vérité.

J'étais à la salle du Gesù samedi soir dernier, et dans la première rangée encore, et je puis affirmer qu'il n'y avait pas deux micros mais un seul, et qu'il n'y a eu aucun effet de lumière comme vous le prétendez. Le père Duval gratte de la guitare et chante, dites-vous; d'accord, mais il le fait d'une façon qui plait au public comme vous avez pu en juger vous-même samedi soir dernier. Ce public est vaste et généralement choisi, et chacun sait très bien que le père Duval n'a pas la voix d'un chanteur d'opéra. De plus, si ma mémoire est exacte, il n'a chanté qu'un Noël qui ne soit pas de sa composition, contrairement à ce que vous mentionnez dans votre article. Qu'il soit habillé en civil (comme tous nos religieux lorsqu'ils voyagent) et que de temps à autre il lève les yeux au ciel en chantant, je ne vois là rien de répréhensible.

Mademoiselle, madame ou monsieur, il est clair que vous avez voulu chercher la petite bête et votre article est tout simplement méchant. Si vous avez quelconque rancune personnelle à assouvir, il n'était pas nécessaire de recourir au mensonge pour dénigrer une personne qui, religion mise à part, a une personnalité et une élévation d'esprit que vous êtes sans doute incapable de goûter, puisque les paroles et les mélodies de ses chansons n'ont pu ni vous charmer, ni vous émouvoir.

C'est bien dommage, et c'est tant pis pour vous.

AGNES GANZINI

Faut-il être blasé?

"Indifférent".

Qu'il faut être blasé pour se donner un pareil pseudonyme... Et vous parlez de dignité, Monsieur... Vous ne devez certainement pas être du nombre des souscripteurs des \$3,500 pour la Maison Montmorency, car vous avez dû rester bien indifférent au fait que des religieux aient eu à souffrir de la colère d'un puissant de ce monde; ce n'était pas vous qui étiez attaqué. Heureusement, il n'y a pas que des amorphes chez nous, il y a encore des descendants de patriotes, capables de réagir devant l'injustice et de crier leur révolte. Et il s'est trouvé des "sûlveux" pour accumuler les dollars de la protestation.

Que vous ne voyiez dans les réalisateurs de Radio-Canada qu'un immense champ de "navets", c'est libre à vous. Mais de là à vous prononcer au nom de tous les téléspectateurs... ne trouvez-vous pas cela un peu prétentieux?

Il y aurait certes lieu d'épurer certaines émissions, d'en faire disparaître pour les remplacer par d'autres, avec le concours d'autres réalisateurs qui apporteraient des idées neuves à ceux qui se partagent un lourd fardeau, celui de plaire à tout le monde. Mais ne faut-il pas en prendre plutôt aux commanditaires et surtout au public INDIFFÉRENT de la médiocrité de certaines productions?

Quant à trouver naïf le fait d'afficher des pancartes, de piqueter, de s'abstenir de travailler, refusez-vous ces moyens que non seulement des mineurs, des ouvriers d'usine, mais des universitaires même ont employés pour revendiquer leurs droits?

Et quelle délicatesse de conscience vous fait regretter votre part des deniers publics utilisés à payer la propagande des artistes? Réagissez-vous contre le pagaille éhonté des budgets de défense sans parler de beaucoup d'autres des gouvernements qui s'ambitionnent à taper toujours davantage sur les participants à cette grève aux différents échelons ont eu l'occasion lors de leur présentation de "Difficultés Temporaires" de se rendre compte de la sympathie du public, qui dans son ensemble est satisfait des efforts louables que déploient tous ces amateurs publics dans le but de nous faire oublier les vicissitudes d'une vie où la loi du plus fort a encore ses droits dans bien des domaines.

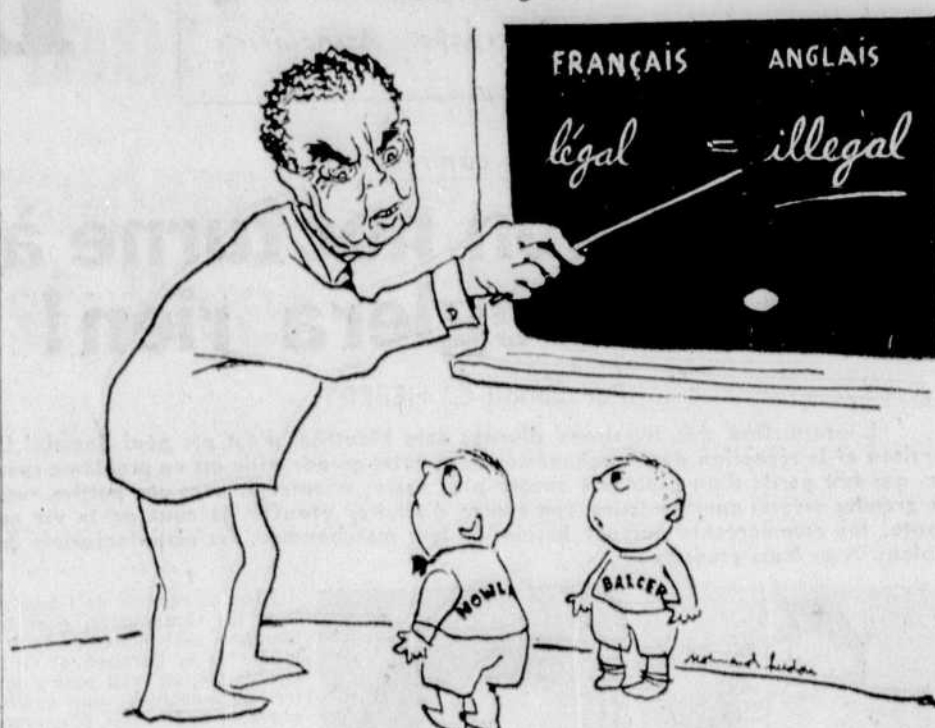
Combien de gens sont désœuvrés, non pas par lâcheté ou pour protester contre ce qu'ils croient l'injustice, mais par l'incertitude ou l'incapacité des gouvernements qui font le jeu des plus puissants commanditaires! Et combien aussi qui travaillent comme des mercenaires et ne peuvent s'assurer un minimum de confort et de sécurité! Cela vous laisse bien INDIFFÉRENT, n'est-ce pas?

Eh bien, pas moi, monsieur, ne vous en déplaise, même si certains bons films remplacent avantageusement plusieurs programmes que je ne regarde jamais.

Un téléspectateur qui souhaite aux grévistes la reconnaissance syndicale doit peut-être se prévaloir non seulement les travailleurs mais même les employeurs et cela selon les vœux des souverains pontifes.

ROLLAND JOBIDON, i.d.

Croix ou grève



"L'anglais tel qu'on le parle"

COURRIER DE FRANCE

L'AFFAIRE LACAZE

Par Pierre de GRANDPRE

Le scandale Walter-Lacaze est l'un de ces sombres drames de famille qui, par l'importance mondaine des personnages qu'ils mettent aux prises, permettent d'ausculter une époque et décèlent plusieurs fissures secrètes dans l'armature d'un ordre social et moral. Il s'agit d'un crime fort "impair", d'un fait divers avorté puisqu'il n'y a pas eu de victime. Mais l'homme qui est aujourd'hui écroué à la prison de la Santé, accusé d'une monstrueuse machination d'abord contre la réputation, puis contre la vie de son jeune neveu, est l'un des hommes les plus riches de la France et du monde, Jean Lacaze, l'administrateur délégué des mines Zellidja. Et les figures compromises autour de lui dans l'affaire portent, chacune à sa façon, la responsabilité d'assez troubles témoignages.

Le nom de Zellidja s'associe pour le grand public à ces bourgeois de voyage grâce auxquelles des centaines d'étudiants ayant suffisamment fait preuve de débrouillardise, peuvent parfaire leurs études étrangères par une connaissance concrète du monde. Ces bourses ne sont que l'une des œuvres d'intérêt général laissées par l'homme qui a créé l'empire minier de Zellidja au Maroc, l'architecte André Walter, entrepreneur, dynamique, philanthrope, qui fut tué le 11 juin 1937 par un stupide accident d'automobile. A sa mort sa femme hérita de trente milliards en mines, titres bancaires et actions de toutes sortes dont elle confia la gestion à son frère, Jean Lacaze.

Héritier encombrant

Or, de quoi est accusé Jean Lacaze? Pour l'instant, de subornation de témoin. Il est inculpé d'avoir voulu faire passer de l'argent à une certaine Marie-Thérèse Godenèche, afin qu'elle accuse de proxénétisme le fils adoptif de sa sœur, Mme veuve Jean Walter. Ainsi, discrètement et empoisonné, le jeune homme eût été déchu par procédure de sa qualité de fils adoptif, ce qui l'éloignait de l'administration d'une fortune dont il n'était pas jugé digne. Mais l'on verra qu'il y eut pire que ce "scénario" contre le jeune homme: une véritable tentative d'assassinat par personne interposée et sous couleur d'intérêt patriotique.

Mais il faut remonter dans un lointain passé pour tenir les principaux fils de cette ténébreuse affaire.

L'héritière du nom et de la fortune de Jean Walter, était vers 1920 une jeune provinciale d'une grande beauté venue tenter fortune à Montparnasse.

L'ACTUALITÉ

Autonomie montréalaise

"Les contribuables de Montréal ont le droit de présenter un bill. Pas seulement le Conseil. C'est là une des perles, entre autres, de M. Duplessis au comité des bills privés, mardi, dans la discussion sur le projet d'un gouvernement métropolitain de Montréal."

Le comité Croteau, dont la validité est discutée, a produit un rapport; l'Exécutif a demandé à des avocats d'en tirer un projet d'amendement; et ce projet, qui n'a été soumis ni à l'Exécutif ni au Conseil, arrive néanmoins à Québec comme la demande officielle de Montréal. Or M. Duplessis écarte le rapport Croteau avec quelques boutades; mais il va néanmoins profiter de la demande formulée irrégulièrement au nom de la ville pour adopter un embryon de gouvernement métropolitain.

Comme M. DesMarais proteste contre l'irrégularité du procédé, le premier ministre répond que les contribuables ont le droit de présenter un bill. Quelques individus peuvent parler au nom de la ville sans obtenir d'abord l'approbation du Conseil.

M. Duplessis a invoqué un autre argument, aussi sérieux que

le premier, c'est que les Montréalais ont ratifié le projet de régime métropolitain en élitant le maire Fournier. Mais quel projet les Montréalais ont-ils ainsi approuvé d'avance: la vague formule électorale du R.G.M. le rapport Paquette qu'on ne suivra pas? le rapport Croteau qui n'existe pas? ou l'improvisation Duplessis, annoncée mardi et dont les détails restent à venir?

L'analyse du vote montre en outre que M. Fournier a été élu par le suffrage massif de l'élément anglais, mais battu dans les quartiers majoritaires canadiens-français. Alors, ce faux plébiscite devient assez nébuleux.

De plus, les Montréalais ont alors élu un Conseil municipal dans le cadre de la charte. L'administration Fournier-Sagginac a vite constaté qu'elle ne disposait pas des majorités prévues par la charte et a obtenu de Québec un amendement à la procédure du vote qui changeait en réalité le résultat des élections. Cela n'a pas suffi, car l'administration est si discréditée que même avec le vote à la majorité simple, elle n'a pas osé soumettre le rapport Croteau au Conseil. Le premier mi-

nistre affirme tout de même publiquement que ces administrateurs "n'ont de leçon à recevoir de personne".

Si l'on consulte le Catechisme des électeurs, de 1936, programme et d'étendard de l'Union nationale, on lit à la page 134:

"...M. Bouchard entend déterminer à son caprice comment les Montréalais s'administreront. Il a un plan là-dessus aussi. M. Duplessis, lui, veut que les Montréalais décident eux-mêmes, en vertu de l'autonomie de leur ville, le genre de régime administratif qui leur convient."

Or ce projet reprouvé par M. Duplessis, M. Bouchard eût plus tard l'occasion de l'imposer à Montréal, en 1941. Les Montréalais ne l'ont jamais approuvé ni accepté. Depuis quinze ans, c'est M. Duplessis qui le leur impose par son abstention à corriger le coup de force de M. Bouchard. Et voici que le Conseil des Cent ne représente plus rien. L'autonomie montréalaise, M. Duplessis l'incarne désormais lui-même en utilisant quelques "contribuables".

Le "caprice" de M. Bouchard pâlît devant celui de son émule.

A L B I N

CRAINANT LA "FERMETURE" DES MARCHES EUROPEENS

Le Canada ferait des démarches en vue d'obtenir des clauses favorables à ses exportations

OTTAWA. — Il semble bien que le Canada va entreprendre d'ici peu une série de démarches en vue d'obtenir que ses produits puissent pénétrer en plus grande quantité dans les pays européens. L'intention qu'entretenait le gouvernement à ce propos a été affirmée par l'apparent renvoi aux calendes grecques du projet britannique de création en Europe d'une "zone de libre-échange" qui aurait englobé les dix-sept pays membres de l'Organisation européenne de coopération économique, soit les "six" du marché commun et les onze autres.

On n'entendait guère d'espoir à Ottawa que la proposition anglaise, même si elle n'a pas été écartée et si des négociations doivent reprendre dans quelque temps — puisse voir le jour bientôt. Les milieux politiques et économiques canadiens seraient assez inquiets des réper-

ussions à long terme pour nos exportations et de la politique du marché commun et de la division de l'Europe occidentale en deux blocs économiques. Certains ont tout bien vu, mais les pays de la Communauté économique européenne (ou marché commun) ont décidé, en décembre dernier, d'étendre à tous les pays membres du GATT — dont le Canada — le bénéfice d'une réduction générale de 10 pour cent des tarifs. Mais à l'exception de la France, la réduction ne jouerait pas dans certains cas, notamment pour ce qui a trait aux produits agricoles venant d'autres pays que les membres du marché commun. C'est une exclusion qui frappe particulièrement le Canada.

Pressions croissantes sur les Etats européens
De plus, remarquent les autorités canadiennes, tout indique que pour un temps plus ou moins long, les "six" se préoccupent plus de mettre en marche le marché commun et de renforcer leurs liens que de rechercher un modus vivendi avec les autres pays de l'OECE et à fortiori avec les pays nord-américains.

On souligne par ailleurs qu'en décidant de revenir à la conver-

A PARIS

Proclamation officielle de la Communauté

PARIS. — Douze anciens territoires français d'outre-mer sont officiellement devenus hier des "Etats" dotés de la pleine autonomie et adhérant librement à une "Communauté" avec la France. C'est ce qu'annonce un communiqué officiel émis hier soir au terme d'une session de deux jours — la première — du Conseil exécutif de la Communauté formée par les chefs de gouvernement de ces douze Etats et par les membres du gouvernement de la République française.

Le communiqué précise que tous les services qui ne sont pas de la compétence de la Communauté seront immédiatement transférés aux autorités des divers Etats. On sait que la Communauté est née à la suite du référendum du 28 septembre dernier au cours duquel les populations des territoires français d'outre-mer avaient à choisir entre l'indépendance totale immédiate et l'autonomie interne avec participation à un grand ensemble d'organes gérant les domaines communs.

Repartition des compétences

Seule, la Guinée avait répondu "non" et choisi l'indépendance immédiate qui lui fut aussitôt accordée. Cinq petits territoires d'outre-mer (Djibouti, Comores, Tahiti, Nouvelle-Calédonie, St-Pierre et Miquelon) avaient décidé de garder leur statut de territoire qui comporte une demi-autonomie interne. Aux termes de la constitution de la Ve République, chaque Etat de la Communauté reste libre d'en sortir quand bon lui semble.

Au cours de cette première session — inaugurée par de brillantes manifestations — le Conseil a fixé ainsi les domaines qui relèveront de la Communauté comme telle: politique étrangère, défense, monnaie, politique économique et financière, télécommunications, matières premières stratégiques, justice, enseignement supérieur. Cependant, les Etats

(Suite à la page 11)

Collège Saint-Denis

affilié à l'Université de Montréal

- Nous accordons une attention particulière aux étudiants qui éprouvent des difficultés scolaires
- Le collège reçoit des étudiants pendant le second semestre

4152, rue St-Denis VI. 2-2526

escales ensoleillées

Partez de magnifiques vacances d'hiver en Europe, au tout de découvertes vous attendent... Grâce aux "escales ensoleillées" d'Air France, il ne vous en coûtera pas plus. Les villes pittoresques et historiques, les bords enchantés de la Méditerranée... c'est tout le Vieux Monde qui vous accueille! Choix d'itinéraires—15, 21 ou 28 jours. Possibilité d'extension de 6 jours en Israël. Renseignez-vous dès maintenant.

AIR FRANCE
Le plus grand réseau du monde

Consultez votre agent de voyages ou AIR FRANCE
1020 St-Catherine ouest, Montréal—UN. 1-5001
Banque de Trade Bldg., 11 Adelaide St. W., Toronto—EM. 4-0101
Bourard Bldg., 1018 W. Georgia St., Vancouver—MU. 1-4151



Aux quatre coins du monde

Corée du Sud: Rhee réaffirme sa volonté de faire respecter les libertés démocratiques

SEOUL. — Le président Syngman Rhee a réaffirmé, hier, au cours d'une conférence de presse sa volonté d'assurer le plein respect des libertés démocratiques et il a promis que la nouvelle loi dite de "sécurité nationale" (qui a fait l'objet de violents débats à l'Assemblée et de manifestations dans le pays) ne sera en rien utilisée pour réduire les moyens d'action de l'opposition. Le chef de l'Etat, qui est aussi celui du gouvernement, a répété que l'adoption de la loi était devenue nécessaire en raison de la campagne d'agitation menée par les communistes et leurs sympathisants. Quant à la clause la plus controversée de cette loi, celle qui a trait à la suspension des journaux publiant de "fausses nouvelles", le président a promis qu'elle sera appliquée uniquement à l'encontre de ceux qui sciemment et malicieusement répandent des nouvelles fausses en vue d'ébranler la confiance de la population et de mieux préparer le terrain aux manœuvres des éléments communistes.

URSS: selon le chef d'état-major français, la crainte de la Chine pourrait provoquer dans 20 ans un renversement des alliances

PARIS. — Le général Paul Ely, nouveau chef d'état-major général de la France, a déclaré que la menace de la Chine communiste pourrait bien jeter la Russie dans le camp occidental. Le général s'est demandé si la Russie "peut échapper au grave danger qu'elle court, en ayant un très puissant voisin chinois à sa frontière orientale", dans un article publié dans la "Revue de la défense nationale". "Etant que cette crainte n'est pas une explication de sa politique et de son désir fanatique de voir la sécurité de cette coalition garantie par la rupture de l'OTAN et la neutralisation de l'Etat qui considère le plus dangereux pour elle: l'Allemagne? Sans doute, les chefs soviétiques proposeront-ils à la Chine un accès en Asie du Sud-Est, mais dans 20 ans tout peut être changé. "Qu'arrivera-t-il alors à la Russie... quand elle n'aura plus comme champ d'action les pays sous-développés, que l'Ouest ait économiquement? La vieille base de mysticisme des Slaves pourrait un jour provoquer un changement spirituel et, en raison de la menace chinoise, faire passer la Russie dans le camp occidental..."

Cameroun français: la commission d'enquête de l'ONU recommande la levée de la tutelle le premier janvier 1960

NATIONS UNIES, N.Y. — La mission envoyée par les Nations Unies pour fins d'enquête dans le Cameroun français et britannique en novembre et décembre a déposé son rapport hier au secrétaire général. Elle y recommande à l'ONU de prononcer la levée de tutelle sur le Cameroun français pour le 1er janvier, date convenue entre la France et le gouvernement camerounais pour l'accession du pays à la pleine indépendance. Le Cameroun sous tutelle de la France depuis 1918 a une population de 3,500,000 habitants et une superficie de 166,000 milles carrés. La mission a déclaré également que le gouvernement de M. Ahmadou Ahidjo jouit de la confiance de la majorité de la population et que conséquemment la tenue d'une nouvelle élection ou d'un référendum d'ici l'indépendance n'est pas nécessaire. Au sujet de la réunification des Camerouns, la mission observe que si elle est unanimement souhaitée au Cameroun français, elle fait l'objet de discussions au Cameroun britannique. L'Assemblée générale de l'ONU doit se réunir le 20 février spécialement pour examiner la question de l'avenir du Cameroun.

Aden: six des dix-huit protectorats de l'Aden occidental décident de se fédérer

LONDRES. — Le Colonial Office a annoncé hier que six des dix-huit protectorats de la région occidentale d'Aden, placés sous tutelle britannique, ont décidé de souscrire à la création d'une fédération et d'accepter la constitution proposée par les autorités britanniques. La signature de la constitution aura lieu au cours d'une cérémonie qui se déroulera à l'occasion de la visite de M. Alan Lennox-Boyd, ministre des colonies, vers la fin de février. Par la suite, le nouvel Etat fédéral signera avec le Royaume-Uni un traité aux termes duquel celui-ci lui accordera assistance économique et technique et protection. Les six petits territoires concernés sont les émirats de Beihan et de Dhala, les sultanats d'Audhali, de Fadhi et de Yafa ainsi que le royaume du Haut Aulahi. On croit que le nouvel Etat fédéral manifestera sa volonté de résister à toutes les pressions du Yémen qui, appuyé par la Ligue arabe, revendique comme siens les territoires qui forment les protectorats de l'Aden occidental.

Afrique: le secrétaire britannique aux colonies se rend en Somalie

LONDRES. — M. Alan Lennox-Boyd, secrétaire d'Etat aux colonies, a quitté la capitale par avion hier pour un voyage d'étude qui le conduira d'abord en Somalie britannique puis en Aden. Les observateurs attachent une particulière importance au sé-

A L'UNIVERSITE DE MONTREAL

Tout comme son modèle, le Conseil de sécurité étudiant traîne les débats en longueur

Par Paul DOYON

Même ceux qui n'ont jamais assisté aux débats du Conseil de sécurité de l'Assemblée générale des Nations Unies savent, pour en avoir lu des comptes rendus, et surtout pour avoir vu des photographies des délégations à l'œuvre, que les discussions sont ordinairement laborieuses et ardues. Que l'Union soviétique ou les Etats-Unis aient eu beaucoup de peine à la marche des délibérations.

Il semble que les "Nations Unies modèles à l'Université", qui se sont ouvertes hier à l'Université de Montréal, plutôt que de viser à être un "modèle" pour les véritables Nations Unies, se sont plutôt modelées sur elles.

Hier après-midi, le Conseil de sécurité modèle a délibéré pendant près de deux heures, sous la présidence de M. René Pouliot, de l'OACI, simplement pour déterminer s'il allait ou non discuter une motion présentée par les représentants de l'Argentine "College militaire royal de Saint-John" proposant l'interdiction de la guerre.

Tout comme l'aurait fait la véritable délégation soviétique, ses représentants au Conseil de sécurité modèle (Université de Californie) ont demandé que cette proposition soit renvoyée à l'Assemblée générale. Battue sur ce point, la délégation soviétique demanda que la motion de l'Argentine soit tout simplement biffée de l'ordre du jour. Après de longues et laborieuses discussions, le Conseil a dû ajourner sans même avoir pu trancher cette question préliminaire.

Le débat a repris après le dîner et on prévoyait, tard hier soir, que l'Union soviétique opposerait son veto au projet d'interdiction temporaire de la guerre.

Les débats, que l'auditeur ne peut manquer de trouver ennuyeux et pour tout dire, un peu bête, ont tout de même

jour d'une semaine que fera le ministre en Somalie où les revendications pour l'indépendance se manifestent vigoureusement depuis quelques mois. Ces revendications sont stimulées par le fait que la Somalie sous tutelle italienne accèdera l'an prochain à la pleine indépendance. Dans ce pays comme dans la Somalie britannique, certains éléments rêvent de la formation d'une grande Somalie qui unirait les actuelles Somalies italienne, britannique et française. D'autre part, l'influence du Caïre est grande dans ces territoires et les autorités britanniques s'en inquiètent d'autant plus que la Somalie jouxte le Kenya, riche colonie anglaise d'Afrique centrale.

Cuba: une fusillade nourrie, résultat apparent d'une méprise, éclate à Santiago

LA HAVANE. — Une violente fusillade a éclaté mardi soir à Santiago: en quelques minutes, les rues ont été désertées et on se serait cru revenu aux pires moments de la guerre civile. On sait que Santiago avait été l'un des principaux centres d'activité des rebelles. La fusillade a duré plusieurs minutes. Plus tard, le commandant intermédiaire de la place a déclaré que l'incident provenait d'une méprise et que la fusillade était le fait d'une compagnie de soldats des forces révolutionnaires: personne n'a été blessé. D'autre part, on a annoncé que six hommes étaient tombés hier à Camaguey: tous les balles des pelotons d'exécution, cela porte à 271 le nombre des criminels de guerre fusillés jusqu'ici par le régime Castro. Les victimes d'hier étaient des soldats et des policiers convaincus d'avoir torturé des prisonniers des forces rebelles.

E.-U.: lancement du dernier "Atlas" de la série actuelle d'essais de projectiles

CAP CANAVERAL, Floride. — La spectaculaire série d'essais de projectiles de portée intercontinentale s'est terminée hier par le lancement d'un Atlas "hot rod". Le terme "hot rod" sert à désigner une fusée dont la portée est presque intercontinentale. L'aviation américaine espérait apparemment que ce dernier Atlas projeté dans le ciel se rendrait presque aussi loin que le projectile qui, le 28 novembre dernier, a atteint une distance de 6,325 milles, dépassant pour la première fois la barrière de la portée intercontinentale. La dernière tentative de lancement d'un Atlas, le 15 janvier, s'était soldée par un échec. La fusée s'était abîmée dans l'Atlantique à moins de 200 milles de sa plateforme.

Guatemala: grève des étudiants dans la capitale pour protester contre le nouveau ministre de l'éducation

GUATEMALA. — Depuis lundi, une grève des collégiens et des étudiants a éclaté dans la capitale, qui n'a cessé d'étendre: la plupart des établissements d'enseignement secondaire et quelques facultés sont paralysées par le mouvement auquel un certain nombre de professeurs se sont joints. La raison officielle de la grève est la protestation contre la récente désignation, comme ministre de l'éducation nationale, de Mme Julia Quinonez Ydigoras, parente éloignée du président de la République. Les journaux annonçaient hier que le gouvernement était résolu à ne pas céder et à maintenir la nomination qu'il a faite: il s'agit d'un choix heureux, fait dans les formes constitutionnelles, a dit un porte-parole de la présidence, et le mouvement de protestation est en fait inspiré par des mobiles politiques. Quant à Mme Quinonez, elle a déclaré qu'elle resterait à son nouveau poste à moins que le président la prie de le quitter.

E.-U.: le gouvernement serait décidé à faire "éclater" la société General Motors

NEW-YORK. — Le journal "American" a annoncé hier que le ministère de la Justice des Etats-Unis est en train de préparer une poursuite en vertu de la loi sur les monopoles contre la compagnie General Motors. Le rédacteur financier Leslie Gould y écrit: "La poursuite cherchera à forcer General Motors... les plus importants fabricants d'automobiles au monde... à abandonner au moins une et même deux de ses cinq divisions, ainsi que la General Motors Acceptance Corporation, sa propre société de financement". Les autorités chercheraient à dissocier de General Motors la division Chevrolet, celle qui fait le plus fort volume de ventes. Les autres divisions General Motors sont Cadillac, Oldsmobile, Buick et Pontiac. L'article de Gould précise que la production totale des cinq divisions General Motors a assuré 51,1 pour cent de la production de 4,244,005 voitures de tourisme, réalisées l'an dernier par toute l'industrie américaine de l'auto. Ford en a obtenu 28,7 pour cent, Chrysler 13,7, American Motors 5,1 et Studebaker 1,3.

Norvège: un bloc de glace de trois tonnes va faire un voyage jusqu'en Afrique équatoriale

OSLO. — Un bloc de glace pesant trois tonnes et extrait d'un glacier millénaire entreprendra le dix février un voyage qui par camion et par bateau le conduira jusqu'en Afrique équatoriale française. Le bloc fera le voyage dans une gigantesque caisse de fer hermétiquement fermée et enrobée de laine de verre: il transportera une cargaison de médicaments périssables destinés à l'hôpital du docteur Schwitzer en Afrique équatoriale française. Ce sont des manufacturiers de laine de verre qui ont conçu ce projet afin de démontrer la qualité de ce produit isolant. Ils assurent qu'au terme du voyage de 6,000 milles, les 4/5 du bloc au moins seront encore intacts. Ce bloc passera des températures sibériennes du nord de la Norvège à des températures tropicales de 110 à 115 degrés Fahrenheit. Un camion de sept tonnes transportera le bloc jusqu'à un port italien d'où il sera embarqué sur un bateau à destination du port de Libreville. De là, de nouveau par camion, il sera conduit à Lambaréné, au Gabon.

Dépêches hors sac

TUNIS. — Le journal du Néo-Destour a annoncé hier qu'une importante cargaison d'armes vendue par la Yougoslavie est récemment arrivée en Tunisie.

TEHERAN. — Selon une source digne de foi, les autorités soviétiques et irakiennes seraient à négocier un nouveau traité d'amitié ou Moscou renonceraient notamment au droit à lui être reconnu depuis le pacte de 1921 d'envoyer des troupes en Iran s'il considérait que sa frontière méridionale était menacée.

NEW-YORK. — La compagnie française U.A.T. (Union aéro-maritime de transport), la plus importante société aérienne privée d'Europe, vient d'ouvrir des bureaux dans la métropole américaine. L'U.A.T. a des liaisons avec la plupart des grands pays africains auxquels les Etats-Unis s'intéressent de plus en plus.

EISENHOWER: ENORME BLUFF DES SOVIETS

Notre système défensif est supérieur à celui de l'URSS

WASHINGTON. — Le président Eisenhower a tourné en ridicule hier la prétention de certains dirigeants soviétiques voulant que les Russes puissent vaincre les Etats-Unis dans une seule attaque surprise, et il a donné au peuple américain l'assurance que les moyens de défense du pays sont supérieurs à ceux de l'URSS.

Il a aussi dit que la prétention des Soviétiques de posséder un missile intercontinental capable de toucher une cible avec une précision exceptionnelle, lui semble de la propagande.

Au cours de sa conférence de presse, alors qu'on le questionnait sur la possibilité que les Russes puissent immobiliser les Etats-Unis d'un seul coup, Eisenhower a dit qu'il se demande combien de missiles il faudrait que la Russie "envoie dans une seule salve pour nous immobiliser".

Ne pas croire Moscou sur parole
"Nous savons simplement, a-t-il continué, qu'aucun pays actuellement n'est — et de loin — en mesure de réaliser pareil exploit."

Pour ce qui est de la prétention soviétique de posséder un missile intercontinental ultra-précis, Eisenhower a demandé aux journalistes pourquoi ils accordent une telle importance à cette assertion, alors qu'ils se sont eux-mêmes moqués des autres prétentions soviétiques d'avoir inventé l'atome, l'automobile, le téléphone et d'autres appareils.

Les Etats-Unis, a-t-il fait remarquer, viennent de lancer un missile Atlas intercontinental avec "un succès total".

Il y a toujours un calcul derrière les déclarations russes et, apparemment, on les croit partout dans le monde, et trop naïvement.

Les Etats-Unis, a-t-il dit, ont "une organisation défensive mieux équilibrée que la leur."

"Nous croyons qu'avec la dispersion logiquement étudiée de nos forces à travers le monde, et avec la puissance de nos avions appuyés comme ils le sont par les missiles que nous avons mis au point, nous sommes en splendide position dans le domaine de la sécurité."

Le président a admis que les forces américaines, et possiblement le sol américain lui-même, subiraient "des pertes" dans une attaque surprise. Mais les Etats-Unis ont dispersé leur aviation militaire de façon qu'une "bonne partie de cette force aérienne

(Suite à la page 11)

Le petit convoi militaire américain a été libéré

HELMSTEDT, Allemagne orientale. — L'affaire du "convoi militaire américain" qui avait menacé un moment de prendre une tournure grave et de déclencher une nouvelle crise dans les relations Est-Ouest a été réglée hier après une brève conférence entre des officiers américains et soviétiques. Quelques minutes plus tard, les quatre camions formant le convoi pouvaient poursuivre leur route vers l'Allemagne occidentale sans être fouillés par les agents des services de sécurité russes. Depuis lundi après-midi, le convoi était bloqué parce que les autorités soviétiques avaient émis la prétention d'inspecter la cargaison des véhicules ce à quoi le commandant du convoi, le capitaine américain John Helms, avait refusé.

Intervention de Washington
L'armée russe exigeait l'inspection de la cargaison des camions. Mais M. Findley Burns, fils, conseiller politique près la mission militaire des Etats-Unis à Berlin, est qui s'est rendu à Helmstedt pour les négociations finales, a affirmé que les Russes n'ont pu fouiller l'intérieur des camions chargés de vieilles jeeps.

La séquestration des camions a vite pris figure d'une crise diplomatique jusqu'à leur libération par les Russes.

(Suite à la page 11)

AVIS DE DECES

TREMBLAY. — A Bromptonville, le 3 février 1959, à l'âge de 72 ans, est décédé, M. Honoré Tremblay, époux de Louis Girardin. Les funérailles auront lieu à l'église St-Praxède de Bromptonville, samedi à 9h30. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Avec "LES AMIS DU DEVOIR"...

découvrez le MEXIQUE...

l'un des plus beaux pays du monde, à votre portée, grâce aux avions de Canadian Pacific Airlines

Départ de Montréal, le 20 février — 16 jours

Retour dimanche, 8 mars

MEXICO, capitale latine et indienne

CUERNAVACCA et ses fleurs

TAXCO et son pittoresque

ACAPULCO et ses plages au bord du Pacifique

TOLUCA et ses montagnes

OAXACA et ses trésors artistiques

et partout le SOLEIL

De Montréal à Montréal \$472.

Transport en automobiles particulières. Places limitées!

RENSEIGNEMENTS, DEPLIANT, INSCRIPTIONS (urgentes)

Voyages
André Malavoy, Inc.
1225 ouest, rue Dorchester — Montréal
UN. 1-2485-86

Etes-vous neurasthénique?

Vous réveillez-vous fatigué le matin? C'est peut-être un symptôme de neurasthénie! Mais comment savoir si l'on est atteint de neurasthénie? Vous trouverez dans SÉLECTION du Reader's Digest de février six réponses qui vous éclaireront sur le sujet... et six règles faciles pour vous aider à combattre les tendances à la nervosité et à vivre une vie plus heureuse. Achetez SÉLECTION de février dès aujourd'hui!



Quand vous achetez par la poste...

Ne risquez rien! Payez par mandats de poste. Il suffit de les demander au bureau de poste ou au facteur rural. Les mandats coûtent peu, et double protection, on vous délivre un reçu en vous les vendant.

Pour être préféré, vous commandez contre remboursement (service C.R.). A l'arrivée de votre commande, vous versez au bureau de poste ou à votre facteur rural le montant de votre facture plus un léger supplément pour frais de service.



UTILISEZ LES MANDATS DE POSTE

ou LE SERVICE C. R. MAIS

N'ENVOYEZ PAS D'ARGENT PAR LA POSTE!

POSTES CANADIENNES

REPARATION D'ACCIDENTS
EPARGNEZ TEMPS ET ARGENT CHEZ
BOISCLAIR AUTO BODY
1105, RUE VAN HORNE
CR. 6-8555

Carnet Social

Les Femmes journalistes

Le "Dîner de la Présidente" du Cercle des Femmes Journalistes aura lieu samedi, le 7 février, à sept heures, au 1204 rue Drummond. Cette rencontre sera l'une des plus importantes de l'année, puisqu'il sera permis aux membres de témoigner leur reconnaissance à Mme Simone Gélinais, présidente de la dernière saison. Le Cercle aura aussi l'honneur d'accueillir Mme L. de G. Beaubien, présidente du conseil d'administration de l'hôpital Sainte-Justine, élue par les journalistes féminins de la province la "Femme de l'année '58 au Canada français". Parmi les autres personnalités, on remarquera: Mme Georges P. Vanier, Mme Anne Hebert, Mme Yvette Brind'Amour, Mmes Andrée Desautels, Francine Laurendeau et Mariette Laframboise. Mme Fernande Saint-Martin-Molinari recevra les invitées.

La santé: un des premiers soucis du citoyen prévoyant

La Semaine nationale de santé sera célébrée en 1959, pour la 15ème année consécutive, du 1er au 7 février. Le directeur général de la Ligue canadienne de santé, le Dr Gordon Bates.

Depuis des années, la Semaine nationale de santé représente au Canada le plus important événement publicitaire de l'année, grâce à l'appui de milliers de Canadiens, d'un bout à l'autre du pays. L'objet de la Semaine nationale de santé est de diffuser dans tout le pays des documents relatifs à la santé en provenance de sources autorisées afin que, pendant une semaine de l'année tout au moins, tous les Canadiens aient la possibilité de connaître non seulement les faits qui concernent la maladie dans notre pays mais encore les moyens à employer pour la combattre.

Le public se soucie tellement de l'importance de soigner ceux qui sont malades qu'il a bien souvent oublié qu'il valdrait mieux garder les gens en bonne santé. On parle même d'assurance-santé quand on devrait dire en fait "assurance-maladie". Cette soi-disant "assurance-santé" ne fait rien d'autre en réalité que de procurer des soins à ceux qui sont malades.

Durant la Semaine nationale de santé, les médecins, les dentistes, les infirmières, les diététistes, les pharmaciens, les opticiens, les physiothérapeutes, les psychologues, les travailleurs sociaux, les assistants sociaux, les éducateurs, les travailleurs de santé, les associations nationales de santé publique afin d'utiliser tous les organes de publicité pour transmettre le message de santé d'un bout à l'autre du pays.

Pour ceux qui déignent l'importance des "Semaines" de quelque sorte qu'elles soient, il est bon de souligner que, grâce à la Semaine nationale de santé, la coopération de tous les organes de publicité est assurée afin que, par la radio et la télévision, par des brochures ou par la presse, à l'école ou à l'église, chaque Canadien ait l'occasion d'apprendre quelque chose sur les différents aspects de la santé.

Il est bien entendu que chaque semaine devrait être une Semaine de santé mais c'est seulement durant la Semaine nationale de santé qu'il est possible d'utiliser tous les moyens de publicité afin que chacun soit informé.

Des dépliants, qui fournissent tous les renseignements nécessaires aux groupements désireux d'accorder leur appui à la Semaine nationale de santé, sont à la disposition de tous ceux qui en font la demande.

Réunion des auxiliaires de la Légion canadienne

Les dames auxiliaires de la section Mont-Royal no 63, de la Légion canadienne, tiendront leur assemblée mensuelle lundi, le 9 février, à huit heures du soir. La réunion aura lieu au 1191 de la rue de la Montagne.

Défilé de mode

L'Association des infirmières hygiénistes diplômées de l'Université de Montréal, présentera jeudi, le 12 février, à huit heures du soir, un défilé de mode au Centre social de l'Université, avenue Maplewood. Informations: Mlle Léonette Drolet, présidente, Université 1-3811, Loc. 2786 ou à Mlle Madeleine Girard, C.P. 9-1906.

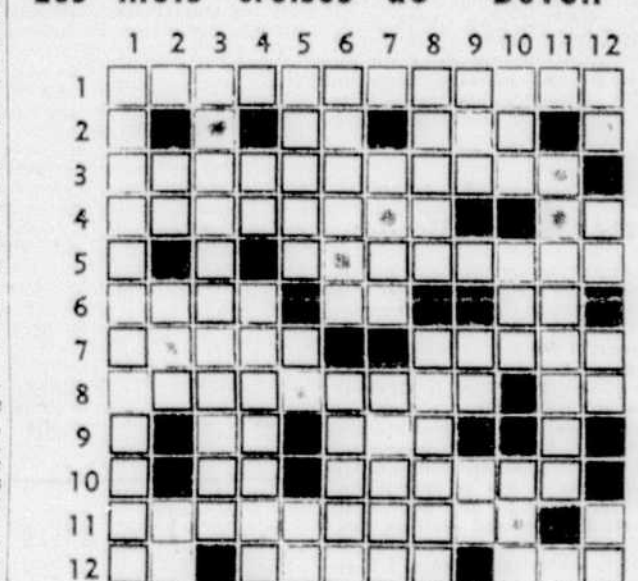
Partie de cartes

C'est ce soir, à sept heures trois quarts qu'aura lieu la partie de cartes du Collège Jésus-Marie, sous la présidence d'honneur de Mme Roger Larose. Le goûter sera servi.

Femmes universitaires

Parmi les membres de La Société des Femmes universitaires de Montréal qui assisteront à la première des "Pleines de mots" à la Comédie canadienne, jeudi soir, le 5 février, on mentionne: Mmes Eustache Letellier de Saint-Just, Roger Deslandes, Mlle Gabrielle Labbé, Mme Paul Lambert, Mlle Yvette Vanier, Mme Marcel Trahan, Mlle Marie-Antoinette Baboyan, Me Jeanne d'Arc Lemay-Warren, Mmes Suzanne Coallier, Juliette Pelletier, Adrienne Mathieu, Mme Jean-Guy Noël, Mlle Anne-Marie Dionne, Mme Guy Viau, Jacques Lavigne, Mlle Marie-Paul Charest, Me Monique Perreault-Dubreuil, Mme Jeanne Asch, Mlle Madeleine Houppert, Marcelle Saint-Martin, Jeanne Cypriot, Alma Hart, Louise Lefebvre, Juliette Chabot, Monique Meloche, Thérèse Bénard, Pauline Lalonde, Marie-Jeanne Lareau, Thérèse Hallé, Reine-Aimée Robert, Thérèse Arseneault.

Les mots croisés du "Devoir"



HORIZONTALEMENT

- 1-Folie
- 2-Note — Son foie est recherché
- 3-Tolérables
- 4-Très mal considérée — Impersonnel
- 5-Qui se laisse toucher facilement
- 6-Transmet les sensations — Divinité — Possède
- 7-Garde son argent — Trace
- 8-Audacieux — Article
- 9-Voyelles — Souvent déserte
- 10-Connote doublée — Battue
- 11-On les trouve chez le boucher

VERTICALEMENT

- 1-Elle pose en général des questions
- 2-Particule nobiliaire — Femme — Impersonnel
- 3-Caractère
- 4-Fin d'infinitif — Ralentir
- 5-Sur un siège — Fin d'infinitif — Parcoure
- 6-Faire pénétrer en spirale — Surfaces
- 7-Ville d'Allemagne — Ancien esclave
- 8-Avalés sans mâcher — Rapide et vif
- 9-Condiment — Voyelles — Pronom
- 10-Au monde — Peu élevé — Direction
- 11-Manque de compagnie
- 12-Amène une suite — Négation — Préposition — Personnel

Solution d'hier

Horizontalement:—
DIFFAMATEURS: INALTERABLE; AD — ATRE — OMSK; MI — ECTAR; AQUARIUM — FIL; NU — BOUT; TEXTE — M A — MUR; ARA — BASSET; BRASSERIE; RAS — RSA —

OR: ALFRED — UNI; SU — PRESENT

Verticalement:—
DIAMANTAIRE; INDIQUE; RA; FA — NA — SA; FLANA — LP; ATTERRE — FR; MERCI — BARRE; ARTEAU — MASSEES; TA — AMBASSADE; EBOR — SE; ULM — FUMER — UT; RESTITUTION — ERIE

OR: ALFRED — UNI; SU — PRESENT

Verticalement:—
DIAMANTAIRE; INDIQUE; RA; FA — NA — SA; FLANA — LP; ATTERRE — FR; MERCI — BARRE; ARTEAU — MASSEES; TA — AMBASSADE; EBOR — SE; ULM — FUMER — UT; RESTITUTION — ERIE

OR: ALFRED — UNI; SU — PRESENT

Verticalement:—
DIAMANTAIRE; INDIQUE; RA; FA — NA — SA; FLANA — LP; ATTERRE — FR; MERCI — BARRE; ARTEAU — MASSEES; TA — AMBASSADE; EBOR — SE; ULM — FUMER — UT; RESTITUTION — ERIE

OR: ALFRED — UNI; SU — PRESENT

Verticalement:—
DIAMANTAIRE; INDIQUE; RA; FA — NA — SA; FLANA — LP; ATTERRE — FR; MERCI — BARRE; ARTEAU — MASSEES; TA — AMBASSADE; EBOR — SE; ULM — FUMER — UT; RESTITUTION — ERIE

OR: ALFRED — UNI; SU — PRESENT

Verticalement:—
DIAMANTAIRE; INDIQUE; RA; FA — NA — SA; FLANA — LP; ATTERRE — FR; MERCI — BARRE; ARTEAU — MASSEES; TA — AMBASSADE; EBOR — SE; ULM — FUMER — UT; RESTITUTION — ERIE

OR: ALFRED — UNI; SU — PRESENT

Verticalement:—
DIAMANTAIRE; INDIQUE; RA; FA — NA — SA; FLANA — LP; ATTERRE — FR; MERCI — BARRE; ARTEAU — MASSEES; TA — AMBASSADE; EBOR — SE; ULM — FUMER — UT; RESTITUTION — ERIE

OR: ALFRED — UNI; SU — PRESENT

Verticalement:—
DIAMANTAIRE; INDIQUE; RA; FA — NA — SA; FLANA — LP; ATTERRE — FR; MERCI — BARRE; ARTEAU — MASSEES; TA — AMBASSADE; EBOR — SE; ULM — FUMER — UT; RESTITUTION — ERIE

OR: ALFRED — UNI; SU — PRESENT

Verticalement:—
DIAMANTAIRE; INDIQUE; RA; FA — NA — SA; FLANA — LP; ATTERRE — FR; MERCI — BARRE; ARTEAU — MASSEES; TA — AMBASSADE; EBOR — SE; ULM — FUMER — UT; RESTITUTION — ERIE

OR: ALFRED — UNI; SU — PRESENT

Verticalement:—
DIAMANTAIRE; INDIQUE; RA; FA — NA — SA; FLANA — LP; ATTERRE — FR; MERCI — BARRE; ARTEAU — MASSEES; TA — AMBASSADE; EBOR — SE; ULM — FUMER — UT; RESTITUTION — ERIE

OR: ALFRED — UNI; SU — PRESENT

Verticalement:—
DIAMANTAIRE; INDIQUE; RA; FA — NA — SA; FLANA — LP; ATTERRE — FR; MERCI — BARRE; ARTEAU — MASSEES; TA — AMBASSADE; EBOR — SE; ULM — FUMER — UT; RESTITUTION — ERIE

OR: ALFRED — UNI; SU — PRESENT

Verticalement:—
DIAMANTAIRE; INDIQUE; RA; FA — NA — SA; FLANA — LP; ATTERRE — FR; MERCI — BARRE; ARTEAU — MASSEES; TA — AMBASSADE; EBOR — SE; ULM — FUMER — UT; RESTITUTION — ERIE

OR: ALFRED — UNI; SU — PRESENT

Verticalement:—
DIAMANTAIRE; INDIQUE; RA; FA — NA — SA; FLANA — LP; ATTERRE — FR; MERCI — BARRE; ARTEAU — MASSEES; TA — AMBASSADE; EBOR — SE; ULM — FUMER — UT; RESTITUTION — ERIE

OR: ALFRED — UNI; SU — PRESENT

Verticalement:—
DIAMANTAIRE; INDIQUE; RA; FA — NA — SA; FLANA — LP; ATTERRE — FR; MERCI — BARRE; ARTEAU — MASSEES; TA — AMBASSADE; EBOR — SE; ULM — FUMER — UT; RESTITUTION — ERIE

OR: ALFRED — UNI; SU — PRESENT

Verticalement:—
DIAMANTAIRE; INDIQUE; RA; FA — NA — SA; FLANA — LP; ATTERRE — FR; MERCI — BARRE; ARTEAU — MASSEES; TA — AMBASSADE; EBOR — SE; ULM — FUMER — UT; RESTITUTION — ERIE

OR: ALFRED — UNI; SU — PRESENT

Verticalement:—
DIAMANTAIRE; INDIQUE; RA; FA — NA — SA; FLANA — LP; ATTERRE — FR; MERCI — BARRE; ARTEAU — MASSEES; TA — AMBASSADE; EBOR — SE; ULM — FUMER — UT; RESTITUTION — ERIE

OR: ALFRED — UNI; SU — PRESENT

Verticalement:—
DIAMANTAIRE; INDIQUE; RA; FA — NA — SA; FLANA — LP; ATTERRE — FR; MERCI — BARRE; ARTEAU — MASSEES; TA — AMBASSADE; EBOR — SE; ULM — FUMER — UT; RESTITUTION — ERIE

OR: ALFRED — UNI; SU — PRESENT

Verticalement:—
DIAMANTAIRE; INDIQUE; RA; FA — NA — SA; FLANA — LP; ATTERRE — FR; MERCI — BARRE; ARTEAU — MASSEES; TA — AMBASSADE; EBOR — SE; ULM — FUMER — UT; RESTITUTION — ERIE

OR: ALFRED — UNI; SU — PRESENT

Verticalement:—
DIAMANTAIRE; INDIQUE; RA; FA — NA — SA; FLANA — LP; ATTERRE — FR; MERCI — BARRE; ARTEAU — MASSEES; TA — AMBASSADE; EBOR — SE; ULM — FUMER — UT; RESTITUTION — ERIE

OR: ALFRED — UNI; SU — PRESENT

Verticalement:—
DIAMANTAIRE; INDIQUE; RA; FA — NA — SA; FLANA — LP; ATTERRE — FR; MERCI — BARRE; ARTEAU — MASSEES; TA — AMBASSADE; EBOR — SE; ULM — FUMER — UT; RESTITUTION — ERIE

OR: ALFRED — UNI; SU — PRESENT

Verticalement:—
DIAMANTAIRE; INDIQUE; RA; FA — NA — SA; FLANA — LP; ATTERRE — FR; MERCI — BARRE; ARTEAU — MASSEES; TA — AMBASSADE; EBOR — SE; ULM — FUMER — UT; RESTITUTION — ERIE

OR: ALFRED — UNI; SU — PRESENT

Verticalement:—
DIAMANTAIRE; INDIQUE; RA; FA — NA — SA; FLANA — LP; ATTERRE — FR; MERCI — BARRE; ARTEAU — MASSEES; TA — AMBASSADE; EBOR — SE; ULM — FUMER — UT; RESTITUTION — ERIE

OR: ALFRED — UNI; SU — PRESENT

Verticalement:—
DIAMANTAIRE; INDIQUE; RA; FA — NA — SA; FLANA — LP; ATTERRE — FR; MERCI — BARRE; ARTEAU — MASSEES; TA — AMBASSADE; EBOR — SE; ULM — FUMER — UT; RESTITUTION — ERIE

OR: ALFRED — UNI; SU — PRESENT

Verticalement:—
DIAMANTAIRE; INDIQUE; RA; FA — NA — SA; FLANA — LP; ATTERRE — FR; MERCI — BARRE; ARTEAU — MASSEES; TA — AMBASSADE; EBOR — SE; ULM — FUMER — UT; RESTITUTION — ERIE

OR: ALFRED — UNI; SU — PRESENT

Verticalement:—
DIAMANTAIRE; INDIQUE; RA; FA — NA — SA; FLANA — LP; ATTERRE — FR; MERCI — BARRE; ARTEAU — MASSEES; TA — AMBASSADE; EBOR — SE; ULM — FUMER — UT; RESTITUTION — ERIE

OR: ALFRED — UNI; SU — PRESENT

Verticalement:—
DIAMANTAIRE; INDIQUE; RA; FA — NA — SA; FLANA — LP; ATTERRE — FR; MERCI — BARRE; ARTEAU — MASSEES; TA — AMBASSADE; EBOR — SE; ULM — FUMER — UT; RESTITUTION — ERIE

OR: ALFRED — UNI; SU — PRESENT

Verticalement:—
DIAMANTAIRE; INDIQUE; RA; FA — NA — SA; FLANA — LP; ATTERRE — FR; MERCI — BARRE; ARTEAU — MASSEES; TA — AMBASSADE; EBOR — SE; ULM — FUMER — UT; RESTITUTION — ERIE

OR: ALFRED — UNI; SU — PRESENT

Verticalement:—
DIAMANTAIRE; INDIQUE; RA; FA — NA — SA; FLANA — LP; ATTERRE — FR; MERCI — BARRE; ARTEAU — MASSEES; TA — AMBASSADE; EBOR — SE; ULM — FUMER — UT; RESTITUTION — ERIE

OR: ALFRED — UNI; SU — PRESENT

Verticalement:—
DIAMANTAIRE; INDIQUE; RA; FA — NA — SA; FLANA — LP; ATTERRE — FR; MERCI — BARRE; ARTEAU — MASSEES; TA — AMBASSADE; EBOR — SE; ULM — FUMER — UT; RESTITUTION — ERIE

OR: ALFRED — UNI; SU — PRESENT

Verticalement:—
DIAMANTAIRE; INDIQUE; RA; FA — NA — SA; FLANA — LP; ATTERRE — FR; MERCI — BARRE; ARTEAU — MASSEES; TA — AMBASSADE; EBOR — SE; ULM — FUMER — UT; RESTITUTION — ERIE

OR: ALFRED — UNI; SU — PRESENT

Verticalement:—
DIAMANTAIRE; INDIQUE; RA; FA — NA — SA; FLANA — LP; ATTERRE — FR; MERCI — BARRE; ARTEAU — MASSEES; TA — AMBASSADE; EBOR — SE; ULM — FUMER — UT; RESTITUTION — ERIE

OR: ALFRED — UNI; SU — PRESENT

Verticalement:—
DIAMANTAIRE; INDIQUE; RA; FA — NA — SA; FLANA — LP; ATTERRE — FR; MERCI — BARRE; ARTEAU — MASSEES; TA — AMBASSADE; EBOR — SE; ULM — FUMER — UT; RESTITUTION — ERIE

OR: ALFRED — UNI; SU — PRESENT

Verticalement:—
DIAMANTAIRE; INDIQUE; RA; FA — NA — SA; FLANA — LP; ATTERRE — FR; MERCI — BARRE; ARTEAU — MASSEES; TA — AMBASSADE; EBOR — SE; ULM — FUMER — UT; RESTITUTION — ERIE

OR: ALFRED — UNI; SU — PRESENT

Verticalement:—
DIAMANTAIRE; INDIQUE; RA; FA — NA — SA; FLANA — LP; ATTERRE — FR; MERCI — BARRE; ARTEAU — MASSEES; TA — AMBASSADE; EBOR — SE; ULM — FUMER — UT; RESTITUTION — ERIE

OR: ALFRED — UNI; SU — PRESENT

Verticalement:—
DIAMANTAIRE; INDIQUE; RA; FA — NA — SA; FLANA — LP; ATTERRE — FR; MERCI — BARRE; ARTEAU — MASSEES; TA — AMBASSADE; EBOR — SE; ULM — FUMER — UT; RESTITUTION — ERIE

OR: ALFRED — UNI; SU — PRESENT

Verticalement:—
DIAMANTAIRE; INDIQUE; RA; FA — NA — SA; FLANA — LP; ATTERRE — FR; MERCI — BARRE; ARTEAU — MASSEES; TA — AMBASSADE; EBOR — SE; ULM — FUMER — UT; RESTITUTION — ERIE

OR: ALFRED — UNI; SU — PRESENT

Verticalement:—
DIAMANTAIRE; INDIQUE; RA; FA — NA — SA; FLANA — LP; ATTERRE — FR; MERCI — BARRE; ARTEAU — MASSEES; TA — AMBASSADE; EBOR — SE; ULM — FUMER — UT; RESTITUTION — ERIE

OR: ALFRED — UNI; SU — PRESENT

Verticalement:—
DIAMANTAIRE; INDIQUE; RA; FA — NA — SA; FLANA — LP; ATTERRE — FR; MERCI — BARRE; ARTEAU — MASSEES; TA — AMBASSADE; EBOR — SE; ULM — FUMER — UT; RESTITUTION — ERIE

OR: ALFRED — UNI; SU — PRESENT

Verticalement:—
DIAMANTAIRE; INDIQUE; RA; FA — NA — SA; FLANA — LP; ATTERRE — FR; MERCI — BARRE; ARTEAU — MASSEES; TA — AMBASSADE; EBOR — SE; ULM — FUMER — UT; RESTITUTION — ERIE

OR: ALFRED — UNI; SU — PRESENT

Verticalement:—
DIAMANTAIRE; INDIQUE; RA; FA — NA — SA; FLANA — LP; ATTERRE — FR; MERCI — BARRE; ARTEAU — MASSEES; TA — AMBASSADE; EBOR — SE; ULM — FUMER — UT; RESTITUTION — ERIE

OR: ALFRED — UNI; SU — PRESENT

Verticalement:—
DIAMANTAIRE; INDIQUE; RA; FA — NA — SA; FLANA — LP; ATTERRE — FR; MERCI — BARRE; ARTEAU — MASSEES; TA — AMBASSADE; EBOR — SE; ULM — FUMER — UT; RESTITUTION — ERIE

OR: ALFRED — UNI; SU — PRESENT

Verticalement:—
DIAMANTAIRE; INDIQUE; RA; FA — NA — SA; FLANA — LP; ATTERRE — FR; MERCI — BARRE; ARTEAU — MASSEES; TA — AMBASSADE; EBOR — SE; ULM — FUMER — UT; RESTITUTION — ERIE

OR: ALFRED — UNI; SU — PRESENT

Verticalement:—
DIAMANTAIRE; INDIQUE; RA; FA — NA — SA; FLANA — LP; ATTERRE — FR; MERCI — BARRE; ARTEAU — MASSEES; TA — AMBASSADE; EBOR — SE; ULM — FUMER — UT; RESTITUTION — ERIE

OR: ALFRED — UNI; SU — PRESENT

Verticalement:—
DIAMANTAIRE; INDIQUE; RA; FA — NA — SA; FLANA — LP; ATTERRE — FR; MERCI — BARRE; ARTEAU — MASSEES; TA — AMBASSADE; EBOR — SE; ULM — FUMER — UT; RESTITUTION — ERIE

OR: ALFRED — UNI; SU — PRESENT

Verticalement:—
DIAMANTAIRE; INDIQUE; RA; FA — NA — SA; FLANA — LP; ATTERRE — FR; MERCI — BARRE; ARTEAU — MASSEES; TA — AMBASSADE; EBOR — SE; ULM — FUMER — UT; RESTITUTION — ERIE

OR: ALFRED — UNI; SU — PRESENT

Verticalement:—
DIAMANTAIRE; INDIQUE; RA; FA — NA — SA; FLANA — LP; ATTERRE — FR; MERCI — BARRE; ARTEAU — MASSEES; TA — AMBASSADE; EBOR — SE; ULM — FUMER — UT; RESTITUTION — ERIE

OR: ALFRED — UNI; SU — PRESENT

Verticalement:—
DIAMANTAIRE; INDIQUE; RA; FA — NA — SA; FLANA — LP; ATTERRE — FR; MERCI — BARRE; ARTEAU — MASSEES; TA — AMBASSADE; EBOR — SE; ULM — FUMER — UT; RESTITUTION — ERIE

OR: ALFRED — UNI; SU — PRESENT

Verticalement:—
DIAMANTAIRE; INDIQUE; RA; FA — NA — SA; FLANA — LP; ATTERRE — FR; MERCI — BARRE; ARTEAU — MASSEES; TA — AMBASSADE; EBOR — SE; ULM — FUMER — UT; RESTITUTION — ERIE

OR: ALFRED — UNI; SU — PRESENT

Verticalement:—
DIAMANTAIRE; INDIQUE; RA; FA — NA — SA; FLANA — LP; ATTERRE — FR; MERCI — BARRE; ARTEAU — MASSEES; TA — AMBASSADE; EBOR — SE; ULM — FUMER — UT; RESTITUTION — ERIE

OR: ALFRED — UNI; SU — PRESENT

Verticalement:—
DIAMANTAIRE; INDIQUE; RA; FA — NA — SA; FLANA — LP; ATTERRE — FR; MERCI — BARRE; ARTEAU — MASSEES; TA — AMBASSADE; EBOR — SE; ULM — FUMER — UT; RESTITUTION — ERIE

OR: ALFRED — UNI; SU — PRESENT

Verticalement:—
DIAMANTAIRE; INDIQUE; RA; FA — NA — SA; FLANA — LP; ATTERRE — FR; MERCI — BARRE; ARTEAU — MASSEES; TA — AMBASSADE; EBOR — SE; ULM — FUMER — UT; RESTITUTION — ERIE

OR: ALFRED — UNI; SU — PRESENT

Verticalement:—
DIAMANTAIRE; INDIQUE; RA; FA — NA — SA; FLANA — LP; ATTERRE — FR; MERCI — BARRE; ARTEAU — MASSEES; TA — AMBASSADE; EBOR — SE; ULM — FUMER — UT; RESTITUTION — ERIE

OR: ALFRED — UNI; SU — PRESENT

Verticalement:—
DIAMANTAIRE; INDIQUE; RA; FA — NA — SA; FLANA — LP; ATTERRE — FR; MERCI — BARRE; ARTEAU — MASSEES; TA — AMBASSADE; EBOR — SE; ULM — FUMER — UT; RESTITUTION — ERIE

OR: ALFRED — UNI; SU — PRESENT

Verticalement:—
DIAMANTAIRE; INDIQUE; RA; FA — NA — SA; FLANA — LP; ATTERRE — FR; MERCI — BARRE; ARTEAU — MASSEES; TA — AMBASSADE; EBOR — SE; ULM — FUMER — UT; RESTITUTION — ERIE

OR: ALFRED — UNI; SU — PRESENT

Verticalement:—
DIAMANTAIRE; INDIQUE; RA; FA — NA — SA; FLANA — LP; ATTERRE — FR; MERCI — BARRE; ARTEAU — MASSEES; TA — AMBASSADE; EBOR — SE; ULM — FUMER — UT; RESTITUTION — ERIE

OR: ALFRED — UNI; SU — PRESENT

Verticalement:—
DIAMANTAIRE; INDIQUE; RA; FA — NA — SA; FLANA — LP; ATTERRE — FR; MERCI — BARRE; ARTEAU — MASSEES; TA — AMBASSADE; EBOR — SE; ULM — FUMER — UT; RESTITUTION — ERIE

OR: ALFRED — UNI; SU — PRESENT

Verticalement:—
DIAMANTAIRE; INDIQUE; RA; FA — NA — SA; FLANA — LP; ATTERRE — FR; MERCI — BARRE; ARTEAU — MASSEES; TA — AMBASSADE; EBOR — SE; ULM — FUMER — UT; RESTITUTION — ERIE

OR: ALFRED — UNI; SU — PRESENT

Verticalement:—
DIAMANTAIRE; INDIQUE; RA; FA — NA — SA; FLANA — LP; ATTERRE — FR; MERCI — BARRE; ARTEAU — MASSEES; TA — AMBASSADE; EBOR — SE; ULM — FUMER — UT; RESTITUTION — ERIE

OR: ALFRED — UNI; SU — PRESENT

Verticalement:—
DIAMANTAIRE; INDIQUE; RA; FA — NA — SA; FLANA — LP; ATTERRE — FR; MERCI — BARRE; ARTEAU — MASSEES; TA — AMBASSADE; EBOR — SE; ULM — FUMER — UT; RESTITUTION — ERIE

OR: ALFRED — UNI; SU — PRESENT

Verticalement:—
DIAM

Théâtre - Cinéma - Beaux-Arts

Beaudry et Firkunsky à l'Orchestre Symphonique

Par Jean VALLERAND

Le chef d'orchestre canadien Jacques Beaudry a donné une belle démonstration de sa sûreté technique quand il a dirigé mardi soir l'un des concerts hors-série de l'Orchestre Symphonique de Montréal. Jacques Beaudry a une envergure très précise, très claire, il a un bras de chef d'orchestre ; il se donne de plus la peine d'étudier à fond ses partitions et c'est peut-être là la meilleure garantie de son succès devant l'orchestre. Les musiciens savent qu'ils peuvent lui faire entièrement confiance et qu'il n'y a dans sa direction aucun à-peu-près. De cette mutuelle confiance entre le chef et l'orchestre il résulte une exécution nettement caractérisée, où les entrées sont exactes, où les plans de sonorités sont ceux que le chef désire obtenir.

Du point de vue métrique, il n'y a sans doute rien de plus difficile pour un chef d'orchestre que de diriger un opéra ; mais accompagner un concerto n'est pas non plus une mince besogne. Jacques Beaudry a accompagné le Concerto en Sol majeur de Beethoven de façon irréprochable. Jacques Beaudry connaît son métier et il apporte à sa tâche un esprit de travail que l'admire.

Du point de vue de l'expression, il n'est cependant pas l'homme de la tendresse, ni de la subtilité ; par tempérament sans doute, il traite les œuvres avec carrure.

ICI ET LA...

Les artistes de la télévision présentent samedi à l'intention des enfants, privés de leurs émissions favorites, un spectacle spécial, "Le Carnaval des bonbons", au Gesù, à 10 heures du matin. Entrée 50 cents.

Distribution : généreuse de bonbons aux enfants, gracieuse de la maison Viau.

Participants : Maman Fonfon, Père Ambroise, Jacques Louvi, Paul Buissonneau, Jacques Loutouneau et autres. Direction : Georges Groulx.

Depuis le début du mois et jusqu'en fin de juillet, quelque 70 millions d'Américains entendront parler du Canada régulièrement à toutes les semaines, grâce à une série de reportages préparés, enregistrés et distribués par le Canadian National à 356 postes de radio aux États-Unis. Le commentateur de ces émissions est Peter Roberts, Canadien d'origine, bien connu chez nos voisins du sud. La série est intitulée : "Voici le Canada".

On entendra aussi de la musique folklorique en même temps que des aperçus sur le sport, le tourisme, les coutumes de nos diverses provinces.

A New York, les théâtres du Broadway ont décidé de placer le lever de rideau de leurs spectacles à 2 heures au lieu de 2 h. 30, le mercredi, et ceci afin de faciliter le décongestionnement de la circulation.

Stu Hample, le caricaturiste américain qui obtint un grand succès auprès des jeunes la saison dernière, a de nouveau été invité par Wilfrid Pelletier à participer à la prochaine Matinée de l'Orchestre Symphonique de Montréal, samedi prochain, le 7 février, à 3 heures de l'après-midi à la salle du Plateau. Cette fois, il illustrera "L'Apprenti Sorcier" de Paul Dukas pendant son exécution sous la direction de M. Pelletier.

M. Pelletier parlera à son jeune auditoire du poème symphonique avec des exemples tirés des œuvres de Liszt. On entendra le poème symphonique "Till Eulenspiegel" de Richard Strauss avec narration par la comédienne Jeanne Beaubien.

On entendra également deux jeunes lauréats des auditions Nicole Pontbriand, pianiste, qui jouera le Concerto en fa dièse mineur de Scriabine, et Paul Paillargue, jeune pianiste, qui jouera les 2e et 3e mouvements du Concerto No 4, en sol, de Beethoven.

Le programme débute par la Polka et la Fugue de l'opéra "Schwanda" de Weinberger.

leur confèrent un style monolithique ou il n'y a pas de place pour l'intériorité, mais qui en impose par son aspect monumental.

Sous sa direction, l'ouverture tragique de Brahms acquiert une certaine brutalité ; le côté puissant de la personnalité de Brahms est ainsi mis en lumière, mais c'est au détriment de ce don refoulé des larmes qui est peut-être son secret. Jacques Beaudry ne fait pas chanter la mélodie brahmsienne, mais il donne par contre à la rythmique une puissance de "division panzer" qui convainc même si elle n'émue plus.

De la même façon la Symphonie en Ré de Franck devient une chose agressive, une profération rageuse de volonté. On saisit mieux dans une interprétation de ce genre, ce que Franck doit à Wagner, mais on s'y écarte des inflexions qui rattachent Franck à la tradition musicale française.

Jacques Beaudry est donc un chef d'orchestre qui a la maîtrise, un chef dont les musiciens diront : "Il connaît son métier et il sait ce qu'il veut" ; il est également un chef dont on discutera beaucoup les interprétations. Cet entêtement qu'il met à repenser les œuvres à travers sa propre personnalité plutôt qu'à travers une tradition acceptée aveuglément ne me déplaît point : il prouve la présence d'une "nature". Avec l'âge, Jacques Beaudry apprendra le chemin de la tendresse, d'un humanisme plus conciliant, de ce que peut-être la pitié en musique. Actuellement, il est un magnifique technicien, et cela est rare.

Rudolf Firkunsky a joué de façon mémorable le Quatrième concerto de Beethoven. Il joue avec beaucoup de poésie, c'est-à-dire en dévotion la substance émotive profonde de chaque phrase, de chaque rythme.

Sous ses doigts, Beethoven ne baigne plus dans cette grisaille que lui-même tant de pianistes, la matière sonore est chaleureuse et vivante, elle est surtout amicale, de cette amitié qui fait que la musique devient dialogue d'être qui se connaissent assez pour se comprendre discrètement jusqu'au fond de l'âme. Pour moi la musique se doit être cela : cette fraternité qui fait de chaque exécution nouvelle une expérience irremplaçable.

Horaires de cinéma

SAINT-DENIS: Le Fils de personne: 11.30 - 3.30 - 6.30 - 10.00; L'Aventurier des champs-Élysées: 12.45 - 5.00 - 8.25 - 10.50.

BIJOU: L'Aventurier des Champs-Élysées: 12.00 - 3.30 - 6.40 - 10.00.

Le Fils de personne: 1.27 - 4.57 - 8.27.

PIGALLE: "Le Fils de personne": 12.30 - 5.00 - 10.00; Les Corsaires du Roi de Bohême: 1.55 - 6.40; Dîner interdit: 3.50 - 8.30.

CINEMA DE PARIS: Chaque jour à son secret: 10.50 - 1.02 - 3.14 - 5.36 - 7.58 - 9.50.

CHAMPLAIN: CREMAZIE: Les Plaisirs de l'enfer - 12.30, 3h.21, 6h.20, 9h.19.

LOWE: L'Apprenti Sorcier: 10h.

12.45, 2.55, 6.25, 9.55.

PALACE: Tunnel of Love: 10.25 - 12.40 - 3.00 - 5.15 - 7.30 - 9.50.

CAPITOL: "The Buccaneer": 10.00 - 12.15 - 2.35 - 4.50 - 7.10 - 9.30.

Théâtre du Rideau Vert

2 DERNIERES

SAMEDI 2.30 et 8.30

LA REINE MORTE

HENRY MONTREAL

VENDREDI 13 FEV.

PREMIERE

DIALOGUES

des

CARMELITES

de Georges Bernanos.

AU GESU UN. 1-0213

PIGALLE

Le fils de personne, mais le fils d'un seul amour!

AMÉDÉE NAZZARI

YVONNE SANSON

Le fils de personne

THAMAR ROLLIN

Aventurier des Champs-Élysées

Au Pignale: 2ème film

"DESIR INTERDIT"

3ème film: "LES CORSAIRES DU BOIS DE BOULOGNE"

Sur nos écrans

Le grand film de Jules Dassin, "Celui qui doit mourir", prendra l'affiche samedi aux cinémas Champlain et Crémazie.

On sait que ce film fut présenté en première lors de la semaine du film français de novembre dernier et qu'il souleva alors une très forte émotion. A New-York où ce film garde l'affiche depuis plusieurs semaines déjà, il a été reçu avec enthousiasme par la critique.

"Celui qui doit mourir" est tiré du célèbre roman "Le Christ recrucifié" de l'écrivain grec Nikos Kazantzaki. Il raconte une lutte survenue entre deux communautés grecques, sous l'occupation turque d'après la guerre de 1914-1918.

Les principaux interprètes sont Jean Servais, Fernand Ledoux et Pierre Vanack, entourés d'une nombreuse et pittoresque figuration grecque.

Au Palace, prendra l'affiche "The Last Hurrah", un film de John Ford interprété par Spencer Tracy, Jeffrey Hunter, Diane Foster, Pat O'Brien et Basil Rathbone. Il s'agit d'un drame politique et social dans une petite ville américaine dont Spencer Tracy est le personnage tout-puissant.

Au Loew's, le film "Houseboat" est retardé d'une semaine et devant son succès extraordinaire, la comédie "Auntie Mame", avec Rosalind Russell, est maintenue à l'affiche pour une septième semaine. "Auntie Mame" se révèle ainsi comme l'un des grands succès du Loew's, ces dernières années.

Au Capitole, "The Buccaneer", avec Yul Brynner, Claire Bloom et Charles Boyer, est gardé à l'affiche en deuxième semaine. Ce film, évoquant la bataille de la Nouvelle-Orléans au cours de la guerre anglo-américaine de 1812.

Au Princesse, on verra "Revolte in the Big House" et "Johnny Rocco".

Enfin en 42e semaine d'affiche, "South Pacific", à l'Alouette.

Télévision

CBFT, canal 2

3h.00 - Long métrage:

"La Dernière charge",

avec George Raft.

4h.20 - Cartons à dessins.

5h.30 - Les Trois Mousquetaires

"Nocud coulant".

6h.00 - Je vois tout: "Terre-

Neuve".

6h.25 - Nouvelles sportives.

6h.30 - Carrefour.

7h.00 - Ce soir.

7h.15 - Téléjournal.

7h.30 - Cinéfeuilleton.

7h.45 - Histoire à suivre.

8h.00 - A la porte St-Louis, avec

la reine du Carnaval,

Nicole Danis et Jean

Cavaux.

8h.30 - Petit théâtre: "Dormez,

le veu".

9h.00 - Long métrage:

"Le Bon Dieu sans con-

fession", le Claude Au-

tant-Lara, avec Danielle



SPENCER TRACY dans le film de John Ford "The Last Hurrah", que le Palace présente à compter de demain.

Ce soir: première des "Plaideurs"

C'est ce soir à 9 heures à la Comédie canadienne qu'aura lieu la première des "Plaideurs" de Racine.

Voici la distribution:

YVES LETOURNEAU, PETIT JEAN
JACQUES LETOURNEAU, DANDIN
MARC FAVREAU, LINTIME
MONIQUE LEPAPE, ISABELLE
JACQUES GALIPEAU, COMTESSE DE PIMBESCHE
BENOIT GIRARD, LEANDRE
PAUL HEBERT, CHICANNEAU
Mise en scène: JAN DOAT
Décor: JEAN-CLAUDE RINFRET
Costumes: RICHARD LORAIN
Production: THEATRE-CLUB ET COMEDIE CANADIENNE

Le "Baladin" à la Boulangerie

C'est ce soir qu'aura lieu la première du Baladin du monde occidental, la fameuse comédie de l'auteur irlandais J.M. Synge.

Les Apprentis-Sorciers présentent cette pièce réputée depuis près de deux mois. On sait que la jeune troupe amateur a été très occupée au début de la saison. Tout dernièrement, elle offrait son théâtre: la Boulangerie, 5140, De Lanaudière, aux Compagnons d'Arlequin qui y ont joué les 28, 29, 30 et 31 janvier.

C'est justement à ce petit théâtre qu'aura lieu la première du Baladin du monde occidental, ce soir à 8.30 heures. Par la suite, il y aura des représentations les jeudis, vendredis, samedis à 8.30 heures et le dimanche à 7.30 heures.

dolines et cordes (arr. Malipiero) Vivaldi.

18.00 - Peter Illych Tchaikovsky

18.30 - Moment musical

11.00 - Rappels

11.30 - Musique de chambre

CKAC

4.00 - La messe du jour

7.30 - Les sports

7.45 - Le quart d'heure de l'oratoire

8.00 - Nouvelles

12.30 - La clinique du cœur

4.30 - Radio Sacre-Cœur

4.45 - Une vedette chantre

4.50 - Forum des sports

5.00 - Les albums populaires

10.30 - Occupons-nous de nos affaires

4.30 - Le monde ce soir

4.40 - Ici Jean-Louis Gagnon

7.50 - La croisée du rosier

1.15 - La clinique du cœur

10.55 - Ici Jean-Louis Gagnon

11.00 - Bonsoir les sportifs

Cinéma de Paris

Un amour soudain, total, auprès duquel plus rien n'a d'importance

JEAN MARAIS

DANIELE DELORME

FRANCOISE FABIAN

CHACQUE JOUR

A SON SECRET

Programmes de radio

CKVL-FM

12.00 - Les orgues mélodieuses

12.30 - La vision magique

2.00 - Les voix célèbres

2.30 - Musique d'opérettes

3.00 - Les cordes qui chantent

3.30 - Extraits d'opéra

4.00 - Matinée du clavier

4.30 - Musique de fanfare en H.P.

5.00 - Comédies musicales

5.30 - Tour du monde en musique

4.00 - Tour de valse

4.30 - Fiesta

5.00 - Les grands concerts

7.30 - Ouvertures

8.00 - Jour tigré

4.30 - Les voix les plus connues

9.00 - Concert de la BBC

Kammersymphonie, Op. 53 (Vagn Hornbe)

Concerto en C pour 2 violons et arch.

(Mozart) - Concerto en G pour 2 man.

11.30 - CBMT - Long métrage

11.30 - CBMT - Long métrage

11.30 - CBMT - Long métrage

11.30 - CBMT - Long métrage

11.30 - CBMT - Long métrage

11.30 - CBMT - Long métrage

11.30 - CBMT - Long métrage

11.30 - CBMT - Long métrage

11.30 - CBMT - Long métrage

11.30 - CBMT - Long métrage

11.30 - CBMT - Long métrage

11.30 - CBMT - Long métrage

11.30 - CBMT - Long métrage

11.30 - CBMT - Long métrage

11.30 - CBMT - Long métrage

11.30 - CBMT - Long métrage

11.30 - CBMT - Long métrage

11.30 - CBMT - Long métrage

11.30 - CBMT - Long métrage

11.30 - CBMT - Long métrage

11.30 - CBMT - Long métrage

11.30 - CBMT - Long métrage

11.30 - CBMT - Long métrage

11.30 - CBMT - Long métrage

11.30 - CBMT - Long métrage

Films français au tournage

PARIS - Voici quelques-uns des films français actuellement au tournage.

Après "Maxime", Henri Verneuil tourne "Le Grand Chef", d'après une nouvelle de O. Henry. Le scénario est l'adaptation de Henri Troyat et de Jean Mansse. Les principaux interprètes: Fernandel, Gino Cervi et le petit Papou.

"Y en a marre", de Yvan Goyar, est tourné d'après un scénario de Jean-Michel Sorel. Les interprètes réunis sont Pierre Trabaud, Barbara Laage, Agnès Laurent, Danielle Godet, Yves Vincent, Christian Méry et Jess Hahn.

"Nuits de Pigalle", d'après une nouvelle de Zadoc Montiel, est réalisé par Georges Jaffe, qui fait l'adaptation et les dialogues de son film. Comédiens engagés: Yves Deniaud, Armand, Danielle Godet et Ber- val.

Enfin à Ermenonville, près Paris, Jean Bastia tourne "Le Gendarme de Champignol", scénario de Roger Pierre, avec Jean Richard, Roger Pierre, Noël Rouquert, Alfred Adam, Nadine Basile et Véronique Zube.

Côté courts métrages, Georges Rouquier a terminé "Une Belle peur", réalisé sous l'égide du ministère français de la santé publique et de la caisse de sécurité sociale. Ce court métrage pose le problème de la prévention des accidents chez les enfants.

"Des logis et des hommes", de Jean Dewever, a été réalisé pour l'Union de la propriété bâtie en France.

Pour marquer le quatrième centenaire de la Réforme, Roger Leenhardt tournera un court métrage sur "l'Histoire du protestantisme", en plus d'un autre documentaire intitulé "Reconquête de Paris".

"Introduction à l'occultisme", de Maurice Villain, vient à son heure puisqu'il étudie l'évolution du mouvement occultique depuis 50 ans, qui vise à l'union de toutes les Eglises chrétiennes.



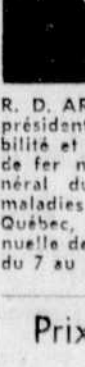
C'est vendredi soir, au Saint-Denis, que le célèbre pianiste ARTHUR RUBINSTEIN donnera un récital. Ici, cette fois, sera entièrement consacré à des œuvres de Chopin.

BOURSE DE TORONTO COURS FOURNIS PAR LA PRESSE CANADIENNE

[illegible]

BOURSE DE MONTREAL

[illegible]



R. D. ARMSTRONG, C.A.A., vice président, service de la comptabilité et des finances, Chemin de fer nationaux, président général du Fonds canadien de maladies du cœur, province du Québec, dont la campagne nouvelle de souscription aura lieu du 7 au 21 février.

Prix des Grains

WINNIPEG

	DUV.	Haut	Bas	Fer	F.A.
AVOINE					
Mar. Juil.	74 1/4	74 1/4	74 1/4	74 1/4	74 1/4
Oct.	74 1/4	74 1/4	74 1/4	74 1/4	74 1/4
ORGE					
Mar. Juil.	103 1/2	103 1/2	102 1/4	102 1/4	103 1/2
Oct.	100 1/4	100 1/4	100 1/4	100 1/4	100 1/4
SEIGLE					
Mar. Juil.	238 1/2	239 1/2	238 1/2	238 1/2	238 1/2
Oct.	278	279	278 1/2	278 1/2	278 1/2
SEIGLE					
Mar. Juil.	110 1/4	110 1/4	110 1/4	110 1/4	110 1/4
Oct.	109 1/4	109 1/4	108 1/4	108 1/4	109 1/4
CHICAGO					
DUV.	Haut	Bas	Fer	F.A.	
Mar.	198 1/2	198 1/2	198 1/2	198 1/2	198 1/2
Mar.	194 1/2	194 1/2	194 1/2	194 1/2	194 1/2
Mar.	184 1/2	184 1/2	183 1/2	184 1/2	184 1/2
Septembre	186 1/2	186 1/2	185 1/2	186 1/2	186 1/2
Septembre	190 1/2	189 1/2	189 1/2	190 1/2	190 1/2
Septembre	191 1/2	191 1/2	191 1/2	191 1/2	191 1/2
SOJA					
Mar.	133 1/2	133 1/2	133 1/2	133 1/2	133 1/2
Mar.	134 1/2	133 1/2	133 1/2	133 1/2	133 1/2
Mar.	115 1/2	115 1/2	115 1/2	115 1/2	115 1/2
Septembre	115 1/2	115 1/2	115 1/2	115 1/2	115 1/2
Septembre	113 1/2	113 1/2	113 1/2	113 1/2	113 1/2
AVOINE					
Mar.	65 1/2	65 1/2	65 1/2	65 1/2	65 1/2
Mar.	65 1/2	65 1/2	65 1/2	65 1/2	65 1/2
Septembre	61 1/2	61 1/2	61 1/2	61 1/2	61 1/2
Septembre	61 1/2	61 1/2	61 1/2	61 1/2	61 1/2
SEIGLE					
Mar.	137 1/2	136 1/2	137 1/2	136 1/2	136 1/2
Mar.	137 1/2	136 1/2	136 1/2	136 1/2	136 1/2
Septembre	122 1/2	122 1/2	122 1/2	122 1/2	122 1/2
Septembre	122 1/2	122 1/2	122 1/2	122 1/2	122 1/2
SEIGLE SOJA					
Mar.	218 1/2	217 1/2	218 1/2	218 1/2	218 1/2
Mar.	220 1/2	219 1/2	220 1/2	220 1/2	220 1/2
Septembre	218 1/2	217 1/2	218 1/2	218 1/2	218 1/2
Septembre	208 1/2	207 1/2	208 1/2	208 1/2	208 1/2
Novembre	205 1/2	204 1/2	204 1/2	205 1/2	205 1/2

Obligations Internationales

Australie	3 1/4	3 1/4	65	91	93
Banque	3 1/4	3 1/4	65	91	93
De serbie	3 1/4	3 1/4	65	91	93
Chili	3 1/4	3 1/4	65	91	93
Colombie	3 1/4	3 1/4	65	91	93
Costa Rica	3 1/4	3 1/4	65	91	93
Medellin	3 1/4	3 1/4	65	91	93
Milan	3 1/4	3 1/4	65	91	93
Paris	3 1/4	3 1/4	65	91	93
Pennsu	3 1/4	3 1/4	65	91	93
Rome	3 1/4	3 1/4	65	91	93

ANADIENNE

la Presse Canadienne

	Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Fer	F.A.

Fonds Mutuels

American Growth Fund	13.45	14.47
Beauregard	30.20	32.79
Canadian Investment	8.08	8.85
Caamfund	38.76	40.70
Champion Mutual	3.66	4.27
Commonwealth Inter	10.77	11.59
Corporate Investors	9.42	10.24
Domin Equity Inc	15.20	15.65
Ex. Exec. Fund	17.73	18.99
Fond Collectif	5.97	6.12
Grouped Income	5.88	6.35
Grouped Income Accum	5.45	5.95
Growth Oil and Gas	8.24	8.44
Investors Growth Fund	4.24	4.71
Investors Mutual	11.45	12.37
Keynote	12.33	12.98
Leverage Fund	4.48	5.54
Mutual Accumulating Fund	7.62	8.31
Mutual Income Fund	10.37	10.87
Prof et Revenue	3.47	3.89
Radiation	4.96	5.47
Repton Fund	5.49	6.03
Supervised Amer Fund	7.04	7.58
Supervised Exec	4.22	4.54
Supervised Exec 54	23.34	—
Supervised Exec 37	3.37	—
Supervised Growth Fund	10.81	2.10
Supervised Income Fund	4.12	4.43
Trust Investment Fund	A6.05	B4.05
United Accumulative Fund	14.77	16.03
IN MOYENNE AMERICAINE	—	—
RAFFI Fund Inc	7.25	7.84
American Bio Shares	4.20	4.87
Boston Fund	12.20	18.39
Capital Fund Inc	13.63	14.61
Group Sec Auto	8.45	2.28
Group Sec Ball	10.39	11.52
Group Sec Steel	10.18	11.08
Keynote Cust R-3	16.41	17.90
Keynote Cust R-4	10.47	11.43
Keynote Cust R-5	12.47	13.53
Keynote Cust K-2	13.51	14.74
United American Stock	18.20	19.65
TV Electronic Fund	13.95	15.20
Willingham Fund	10.83	15.18
Commission	—	—

American Stock

[illegible]

Cavalcade SPORTIVE

par Gérard "Gerry" Gosselin

Plusieurs partisans du hockey sont aux abois, parce que le Canadien a fait deux parties nulles en fin de semaine contre les Black Hawks de Chicago. On aura remarqué que si le Canadien a plus de difficulté à gagner ses parties, il reste quand même peu facile à battre. Il s'agit peut-être d'une victoire morale pour un adversaire qui évite la défaite contre le Tricolore, mais ce n'est tout de même pas un gain. On aura beau dire et prétendre que le Canadien peut se passer de Maurice Richard, il reste que le fameux numéro neuf manque au club local. En plus d'exceller à compter des buts importants et décisifs, Maurice est l'inspiration du club. Avec ce joueur en uniforme, le club n'est pas le même. Il ajoute du fini à toute la stratégie de son équipe, du feu aux enthousiasmes, ne s'arrête jamais de qu'en-que et n'en accorde pas non plus. Son absence prolongée a forcé le gérant Toe Blake à remanier ses lignes qui fonctionnaient pourtant si bien. C'est un peu comme une roue d'engrenage. Il suffit qu'une dent se brise pour que tout le mécanisme en soit détraqué.

Il fait bon toutefois de voir que ce sont les Black Hawks qui ont été le principal rival des Canadiens. Ce club a occupé tellement longtemps la cime du classement que les joueurs de Rudy Pilous ont naturellement gagné la faveur du public. On se réjouirait dans le même sens si les Leafs de Toronto connaissaient une poussée victorieuse. Fait assez curieux, les Red Wings de Détroit n'attirent pas beaucoup de sympathie, même si leur déchéance est tragique et même s'ils alignent dix meilleurs joueurs de tous les temps: Gordie Howe. Les déclarations incendiaires de Jack Adams, au temps de la prospérité, ses défis et ses rancunes, ses provocations et ses lamentations, ne lui ont pas donné bonne presse et, naturellement, quand il vient aujourd'hui pleurnicher et accuser les autres clubs d'égoïsme, le public n'a guère de pitié et ne prend pas le gérant général des Red Wings au sérieux.

Ceux qui ont assisté à la partie de dimanche à Chicago sont étonnés que c'est Jacques Plante qui a sauvé son club d'une cuisante défaite. Jacques ne pouvait choisir meilleur endroit pour exécuter ses prouesses car, selon des rapports fiables, tous les redoutables sportifs de Chicago ont voté contre le gardien de buts du Canadien pour le club d'étoiles. Il n'a faut pas oublier qu'en 12 parties contre Chicago, le Canadien n'a subi qu'une défaite. Il a gagné six fois et annulé à cinq reprises.

Il n'est pas inopportun de dire ici un mot de la liste des blessés qui s'allongent de plus en plus dans toute la Ligue Nationale. Il ne se passe pas de partie sans qu'un ou deux joueurs doivent passer par la clinique pour y recevoir les fameux points de suture. Dimanche, Gordie Howe a servi une magistrale raclée à Lou Fontinato, qui a eu la bonne grâce, le lendemain, de vanter les talents pugilistiques du joueur-étoile des Red Wings. Fontinato en est sorti avec une fracture du nez et Howe s'est disloqué un doigt. Comme on le voit, Fontinato ne fait pas "son jar" qu'avec le Canadien.

Samedi dernier, Teddy Sawchuk, Claude Provost, Jean-Guy Talbot ont passé chez le "couturier". Dimanche, c'est Warren Goffrey qui s'est blessé. Décidément il y a trop d'accidents. Et il y a lieu de s'alarmer. Un peu plus de sévérité de la part des arbitres endurcis sans doute cette vague de rudesse excessive. Un qui n'a pas abandonné ses tactiques brutales est sûrement Ted Lindsay, qui ne perd jamais une occasion de bousculer ses adversaires.

La lutte se poursuit. Il ne reste pas deux mois avant les séries éliminatoires. S'il paraît assuré que le Canadien décrochera le championnat, les autres positions du classement sont loin d'être réglées. Avec une vingtaine de parties à jouer, n'importe quel des cinq autres clubs peut prendre la deuxième position du classement. Toronto, par exemple, avec une partie de plus à jouer, n'est qu'à six points de la quatrième position.

Le Royal de la Ligue du Québec a perdu 14 parties depuis le début de la saison, mais sept de ces défaites ont été infligées aux mains des Lions de Trois-Rivières. De plus, les gardiens de buts des Lions, Claude Evans et Claude Dufour, font une dure tâche aux gardiens de buts du Royal. Mentionnons également que des 20 échecs du Trois-Rivières, 14 ont été encaissés par la marque d'un seul but. Les parties où les Lions sont impliqués ont rarement des pointages élevés. A cause de tout cela, les Lions seront les plus dangereux rivaux du Royal, dans les éliminatoires. Les Saguenéens de Chicoutimi présentent ce paradoxe d'être les meilleurs compteurs du circuit et de végéter en troisième position du classement. Ils ont compté le plus de buts, 170, soit 50 de plus que le Royal, mais ils ont encaissé 169 fois, soit 62 fois de plus que le Royal.

Binette et Landry en vedette

Les statistiques officielles de la saison régulière de la Ligue de hockey Laval démontrent que Richard Landry, de St-Vincent, a été le meilleur compteurs du circuit, avec un total de 69 points, et qu'André Binette, du Montclair de Montclair-St-Louis, a été le meilleur gardien de buts, avec une moyenne de 1,33 buts par partie.

Selon les chiffres compilés par l'Association Américaine de Hockey, Landry a compté 29 buts et 40 points en 29 parties pour un total de 69 points. Son plus proche rival a été son coéquipier Fernand Gagné avec 62 points. C'est Jean Desautels, également de St-Vincent-de-Paul, qui a compté le plus de buts, 55, tandis que les plus nombreux de Landry le placent en tête dans son domaine.

André Binette, qui est présentement l'entraîneur par Paul Bergeron dans les séries éliminatoires, a eu une blessure au genou, a terminé son premier chez les Canadiens. Il a consacré une moyenne de 1,33 de 29 parties et a réussi trois blanchissages.

Les compteurs	B	A	T
Landry (SVP)	29	40	69
Gagné (SVP)	29	33	62
Desautels (SVP)	55	15	70
Blouin (SVP)	19	29	48
Coy (SVP)	23	22	45
Vachon (SVP)	19	24	43
Angelo (SVP)	13	29	42
Jacobs (SVP)	23	16	39
Gargano (SVP)	15	29	44
Trotter (SVP)	7	23	30
Ford (SVP)	10	20	30
Verlitt (SVP)	22	14	36
Seaton (SVP)	10	23	33
Gustafson (SVP)	21	12	33
Belliveau (SVP)	11	20	31
Cadotte (SVP)	12	15	27
Giroux (SVP)	8	19	27
Dupuis (SVP)	10	16	26

Skowron accablé

NEW-YORK. — Bill Skowron a signé son contrat avec les Yankees de New-York pour un salaire qu'on évalue à environ \$22,000. Sa moyenne au bâton a baissé, l'an dernier de 21 points, mais il a gagné 14 circuits et a fait compter 73 points. C'était la première saison où il ne conservait pas une moyenne de .300 au bâton. Il a souffert de maux de dos et de lumbago toute la saison durant. Les Yankees ont maintenant sept joueurs sous contrat.

Les assistances ont augmenté dans la Ligue Nationale

NEW YORK. — Toutes les équipes de la Ligue Nationale, à l'exception des Black Hawks de Chicago, ont attiré des assistances plus nombreuses à venir jusqu'ici cette saison.

Un relevé de la Presse Associée démontre que les Black Hawks ont joué jusqu'à présent devant 215,983 spectateurs au regard de 272,180 pour la période correspondante, la saison dernière.

C'est donc dire que l'assistance totale aux toutes des

Black Hawks a subi une diminution de 56,197 en dépit du fait qu'ils aient attiré des foules de 16,000 personnes à deux reprises depuis un mois.

L'assistance totale aux toutes de la Ligue Nationale se chiffre par 1,746,432 personnes comparativement à 1,770,948 à pareille date l'an dernier. Les Canadiens et les Maple Leafs de Toronto ont enregistré les plus fortes assistances et on attribue ce fait au grand nombre de billets de saison qu'ils ont vendus.

Montréal en tête

Montréal vient en tête avec 351,974 amateurs, une augmentation de 6,000 sur l'an dernier. Les Leafs suivent avec 315,720, soit une hausse de 4,000 personnes. Boston a attiré 8,000 spectateurs de plus avec un total de 310,630. Les Bruins sont presque assurés d'établir un nouveau record d'assistance pour leurs toutes locales. Ils n'ont qu'à attirer 62,000 spectateurs au cours des dix parties qu'ils ont encore à jouer au Garden pour briser le record de 392,798 personnes établi en 1946-47.

Les Rangers ont joué devant 4,000 personnes de plus que la saison dernière, soit 293,409. Les Red Wings ont aussi attiré 8,000 spectateurs de plus pour un total de 253,716. Les Rangers devront attirer une moyenne de 12,400 spectateurs au cours des 11 parties qu'ils ont encore à disputer au Madison Square Garden pour abaisser leur record de 429,822 spectateurs en une saison établi il y a une douzaine d'années.

Plusieurs Canadiens en vedette avec les Ice Follies

Des vedettes des Etats-Unis, du Canada, d'Angleterre, d'Écosse et d'Australie seront à l'œuvre dans la toute nouvelle 22e édition des "Ice Follies", le somptueux spectacle sur glace des Frères Shipstead et d'Oscar Johnson. Ces nombreux vedettes sont entre autres Richard Dwyer, Carol Caverly, Gordon Crossland, la jeune patineuse de 13 ans Janet Champion, Marlene Kistner et le fameux duo de Glenn et Colleen qu'on applaudira au Forum du 8 au 15 février prochain.

La comédie a toujours eu sa place dans les magnifiques spectacles des "Ice Follies" et cette année ne fait pas exception. Monsieur Erick, de son vrai nom Werner Grobbl, le comédien sur glace le plus limité, est le comique n°1 des "Ice Follies" tandis qu'il est très bien assisté par Bill Wall et Dick Dova, par les très drôles Épouvantails et par aussi les irrésistibles frères Kermond.

Richard Dwyer, l'élegant jeune patineur de la Californie, 23 ans, et qui a complètement récemment son service militaire dans l'armée américaine est en vedette dans un numéro fort joli où il est assisté de six jeunes filles qui personnifient des mannequins portant des toilettes somptueuses. Dwyer est de plus en vedette dans un numéro sensationnel où sa partenaire est la jolie Canadienne Lesley Goodwin, de Winnipeg.

Valleyfield gagne 5-1

Dans la Ligue Intercollegiale, le Séminaire de Valleyfield a battu le collège Olier au compte de 5-1. Les buts des vainqueurs ont été réussis par Rochon (2), Bourcier, Bergeron et Hillman. Rochon a de plus obtenu deux assistances, pour s'emparer seul de la tête des compteurs. Madden a compté le seul but des perdants.

Le festival du Séminaire de Valleyfield aura lieu samedi et dimanche et pour l'occasion on attend une grande foule d'amis de l'Institution.

Johansson se prépare

New York. — Ingemar Johansson est retourné chez lui en Suède et il se promet de redoubler d'ardeur dans son entraînement en vue de son prochain combat pour le championnat mondial contre Floyd Patterson. Il croit que le combat aura lieu en juin à New-York ou à Los Angeles. Il préférerait New-York parce qu'il est plus familier avec la métropole américaine.

On n'a pas encore fixé la date ni le site de la rencontre. Le promoteur Bill Rosenbloom doit commencer cette semaine une tournée des principales villes où le combat pourrait avoir lieu: Philadelphie, Minneapolis, Colorado Springs, Indianapolis et Los Angeles.

Johansson a demandé à un ami de lui faire parvenir des films de Patterson en action.

Au Mont Tore

Encore dans le cadre du Carnaval, la prochaine excursion du Club de ski du Centre de l'Immaculée-Conception revêtira un aspect spécial et attrayant. Pendant que les skieurs se divertiront sur les pentes du Mont Tore à Sainte-Adèle, les autres excursionnistes pourront bénéficier d'une agréable randonnée en canoë. En effet le président Raymond Gilbert organisera pour l'après-midi un joyeux sleigh-ride. Invitation cordiale à tous ceux qui, ne pratiquant pas le ski, désirent quand même aller respirer l'air pur des montagnes.

On rappelle qu'on ne peut retenir son billet que le vendredi soir ou le samedi après-midi.

Restrictions

WASHINGTON. — Le sénateur Estes Kefauver a présenté une législation pour restreindre le contrôle du baseball majeur sur les joueurs de tout le baseball organisé. Sa proposition ferait du baseball, comme de tous les sports d'équipes, un sport sujet aux lois antimonopoles. Les clubs majeurs garderaient toutefois le droit de contrôler l'emploi, la sélection et l'éligibilité des joueurs. Mais ces privilèges seraient limités à 80 joueurs pour chaque club.

Avec les Phillies

PHILADELPHIE. — Les Phillies de Philadelphie ont reçu hier, les contrats des lanceurs Jack Meyer, Bob Conley et Ed die Keegan. Le voltigeur Don Landrum a aussi accepté les termes des Phillies qui ont maintenant 14 joueurs sous contrat. Landrum a joué à M. dans la Ligue Internationale.

Avec Chicago

CHICAGO. — Un 21ème joueur a accepté les offres des White Sox de Chicago. Il s'agit du voltigeur John Callison, un jeune de 20 ans, qui aurait une chance d'obtenir la note régulière de voltigeur du champ gauche, cette saison. En 1958, à Indianapolis il a frappé pour une moyenne de .283 en 154 parties. Il fut le meilleur de l'Association Américaine avec 29 circuits. Il y fit compter 93 points. Il joua 18 parties pour les White Sox, à la fin de la saison, conservant un moyen-ne au bâton de .297.



UN HOMMAGE ENTHOUSIASTE A BERNARD GEOFFRION — 1,000 enfants enthousiastes ont rendu un hommage aussi bruyant que sincère à Bernard Geoffrion, au Centre de l'Immaculée-Conception, vendredi soir dernier. On voit ici Jean Laperrière, un jeune joueur de l'Immaculée, présentant une plaque-souvenir à son joueur favori. Le carnaval se continue à l'Immaculée. Tous les enfants sont invités à la grande mascarade de vendredi, à 7 heures.

"Ligue Intercollegiale" Le Grasset déjoue tous les calculs

De tous les meilleurs clubs de la Ligue Intercollegiale, il y a à peine quinze jours, on comptait une victoire moralement assurée sur le collège Grasset, seul le Séminaire de Valleyfield a pu avoir raison des courageux joueurs du boulevard Crémazie. Les collégiens de Brébeuf, de Sainte-Marie, et même les meneurs du circuit, les collégiens de St-Laurent, ont dû se contenter d'une "victoire morale".

Sur papier, les joueurs du Grasset ne représentent pas une équipe de champions. Mais leur combativité, leur désir de vaincre leur permet d'accomplir des exploits vraiment déconcertants pour leurs adversaires. Cette détermination, par exemple, les a rendus capables de revenir de l'arrière à deux reprises contre Brébeuf et Sainte-Marie, pour remporter, dans les dernières minutes de jeu, une victoire inattendue. Nous rendons hommage à leur instructeur qui a su convertir une équipe à succès peu enviable depuis plusieurs années, en une équipe qui est en train de renverser tous les calculs. Rendons aussi un fier hommage à leur valeureux gardien, Robert Vanasse, qui, sauf le respect dû à ses coéquipiers, a vraiment été la source de l'inspiration et la cause des succès de son équipe.

Section "A"

Grâce à ses efforts récents, le Grasset a réussi à se hisser en seconde position, tout juste derrière St-Laurent. Le Brébeuf, à cause d'une partie nulle avec le Ste-Marie, a glissé au troisième rang, suivi de ce dernier au quatrième rang. Au cinquième rang, vient le Valleyfield toujours en quête d'une victoire chez lui. Le Ste-Thérèse vient au sixième rang.

Chez les compteurs, Claude Lamarche a repris la première position, un point en avant de Louis Rochon du Valleyfield, qui a cependant une joute en moins. Thibodeau, Ricard et Lafleche suivent, assez loin en arrière.

Chez les gardiens de buts, André Dupont du Brébeuf a repris la première position, ayant alloué deux buts de moins que Jarry du St-Laurent. Le Ste-Marie, dont les nombreux débâcles sont dus au manque d'un gardien d'expérience, conserve la troisième meilleure moyenne défensive.

CLASSEMENT

	G	D	N	BP	BC	Tot
St-Laurent	6	2	0	35	22	12
Grasset	5	3	0	26	36	10
Brébeuf	4	2	2	31	20	10
Ste-Marie	4	4	1	47	31	9
Valleyfield	4	4	0	34	33	8
Ste-Thérèse	2	5	1	34	33	5
Olier	0	5	0	6	35	0

COMPTEURS

	B	A	To	Pu
Lamarche (CSM)	9	12	22	8
Rochon (Valley)	13	2	21	2
Thibodeau (Bré)	7	10	17	4
Picard (CSM)	7	10	17	2
Lafleche (SSM)	8	8	16	10

GARDIENS DE BUTS

	BC	BL	Moy
Dupont (Brébeuf)	22	0	2.75
Jarry (CSM)	22	0	2.75
Latreille (CSM)	3	0	3.00
Paris (CSM)	3	0	3.00
Chapleau (DSM)	7	0	3.50
D'Aoust (CSM)	18	0	3.60

SECTION "B"

Dans la section "B", à moins d'une surprise de dernière heure, (elles y sont plutôt rares), Le Rigaud, le Brébeuf et les Rudistes décideront du championnat dans les joutes qu'ils se disputent l'un contre l'autre. Le Rigaud s'est emparé de la tête avec 13 points en 8 joutes, surtout grâce à leur victoire sur les Rudistes. En deuxième position, un nouveau venu, le Brébeuf arrive un peu tard à une place qui lui était vouée au début de la saison. Les Rudistes, un peu faible à l'offensive, mais pratiquement une défensive difficile à percer, viennent au troisième rang. La lutte pour la quatrième position, la dernière pour participer au détail, se fera entre le Laval et le Ste-Marie, le premier possédant deux points d'avance présentement. Le Grasset et le Montclair suivent.

Chez les compteurs, la lutte s'empêche. En effet, quatre joueurs de quatre équipes différentes ont onze, cinq ont dix, et un seul en a neuf. Cependant, puisque les buts décident du meneur, c'est Cartier du Brébeuf (qui a connu une semaine extraordinaire) qui mène suivi de Choquette du Ste-Marie, de Pelletier du Rigaud et Malo du Laval qui en perd graduellement.

Chez les gardiens de buts, Jean Vian des Rudistes vient toujours en tête ayant même réussi son cinquième blanchissage en neuf joutes, au cours desquelles il n'a alloué que dix buts pour une moyenne de 1.11 but par joute. La lutte pour la seconde place se fait entre Daigneault du Rigaud et Côté du Brébeuf, le premier possédant une avance de 3.13 but par joute.

CLASSEMENT

	G	D	N	BP	BC	Tot
Rigaud	6	1	1	36	15	13
Brébeuf	6	2	1	31	18	13
Eudistes	6	2	1	25	10	13
Laval	4	4	1	28	25	9
Ste-Marie	2	3	3	23	24	4
Grasset	1	5	2	17	43	4
Montréal	0	8	1	14	39	1

COMPTEURS

	B	A	To	Pu
Cartier (Bré)	9	2	11	6
Choquette (CSM)	5	6	11	2
Pelletier (Rigaud)	4	7	11	4
Mallo (Laval)	3	8	11	0
Richard (Rigaud)	5	5	10	0
Coutu (Brébeuf)	5	5	10	4

GARDIENS

	BC	BL	Moy
Vian (Eudistes)	19	5	1.11
Daigneault (Rig)	14	1	2.03
Macroux (Rigaud)	1	0	1.00
Côté (Brébeuf)	16	3	2.00
Letendre (Bré)	2	0	2.00
Lalberge (Laval)	25	0	2.78

SECTION "C"

Dans la division "C", la lutte pour le championnat se poursuit et toujours dans une atmosphère tendue et incertaine. Le Brébeuf vient toujours en tête, place qu'il a occupée depuis le début de la saison. Pour lui faire la lutte, Grasset Ste-Croix qui pour-ront bien aider le premier en s'entre-battant. L'external classique Ste-Viateur vient au dernier rang. Chez les compteurs, Toupin du Ste-Viateur mène avec 7, soit deux de plus que Laferrrière du Ste-Croix. Les gardiens du Brébeuf conservent les premiers rangs avec une moyenne de 1.67 but par joute.

CLASSEMENT

	G	D	N	BP	BC	Tot
Brébeuf	2	1	0	11	5	4
Grasset	2	1	0	9	11	4
Ste-Croix	2	2	0	11	13	4
St-Viateur	1	2	0	13	15	2

COMPTEURS

	B	A	To	Pu
Toupin (St-V)	3	4	7	9
Laferrrière (Ste-C)	3	2	5	4
Mauriello (Ste-C)	2	2	4	0
Denaault (Brébeuf)	2	0	3	2

Le hockey

HIÉR

Aucune partie.

CE SOIR

Ligue Nationale

Toronto à Canadien

Rangers à Detroit

Chicago à Boston

Ligue du Québec

Chicoutimi à Trois-Rivières

CLASSEMENT

LIGUE NATIONALE

	PJ	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Canadien	49	28	11	10	170	103	64
New-York	49	23	18	8	140	145	50
Chicago	50	19	19	12	136	142	50
Boston	50	20	23	7	143	158	41
Detroit	49	19	24	6	121	140	44
Toronto	49	16	24	9	117	138	41

LIGUE DU QUEBEC

	PJ	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Montréal	42	25	14	3	140	107	53
Tr-Rivières	42	19	20	3	128	116	41
Chicoutimi	43	20	23	0	130	169	40
Québec	43	16	23	4	122	169	38

LIGUE AMERICAINE

	PJ	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Buffalo	48	30	15	3	177	130	63
Hershey	48	26	18	4	153	141	54
Cleveland	48	26	20	2	185	183	54
Rochester	49	20	27	2	167	160	42
Providence	50	19	26	5	147	177	40
Springfield	51	19	31	1	175	217	38

Beau gain de Bourget

A l'arena du Collège Laval, jeudi le 29, le Collège Bourget de Rigaud a battu le Collège Laval, 5-1, dans une joute de la Ligue Inter

Lettre d'Ottawa

Quelles sont nos chances d'obtenir, cette année, un bill des chèques bilingues?

par Clément BROWN
correspondant parlementaire du DEVOIR

OTTAWA — Le climat d'optimisme qui régnait, au début de la session, quant aux chances d'obtenir, cette année, une loi des chèques bilingues paraît s'être sensiblement gâté. C'est que les élections du 31 mars 1958 ont amené aux Communes un contingent de 95 nouveaux députés conservateurs, dont une cinquantaine de langue anglaise, sur les sentiments desquels il est difficile d'être fixé.

L'incident de mardi, à savoir l'intervention d'un nouvel adversaire du bill Boulanger, nous laisse toucher du doigt deux problèmes importants que l'abandon de bills des chèques bilingues (il y en a trois) nous avait porté à méconnaître:

1) Les conservateurs québécois n'ont pas encore, apparemment, gagné que les adversaires ministériels des projets se taisent et laissent l'un des bills atteindre le stade du vote en troisième lecture;

2) Quelle proportion des nouveaux députés ministériels est opposée au bilinguisme des chèques fédéraux?

Il faut se rendre compte que l'opposition ne viendra que des conservateurs. Le PSD est favorable aux chèques bilingues et le parti libéral, qui n'a pas longtemps le projet, a tout intérêt à effacer un passé peu brillant sur ce point et à laisser les conservateurs couler, l'un après l'autre, les trois projets inscrits au feuilleton.

Le 31 janvier 1958, c'était un ancien grand-maître de l'Ordre d'Orange, M. Hardy Small, qui avait empêché le bill Poulin d'être adopté en troisième lecture. Cette fois-ci, les tentatives de blocage se font en deuxième lecture. M. Alfred Hales, conservateur de Wellington-South, avait, l'an dernier, été l'un des neuf "toros" à ne pas faire corps avec le reste de la députés. Mais cela ne veut pas dire qu'aux yeux de 1958 ne se sont pas ajoutées de nouvelles figures. De toute façon, le coup de surprise du 31 janvier ne se répètera plus. Un imbroglio de procédure avait permis, ce jour-là, aux libéraux de réclamer le vote et, suivant les termes mêmes de M. Hales, "le vote nous avait été lancé à la figure".

Si la Chambre vote jamais un bill des chèques bilingues, ce sera désormais de sang-froid. En tout cas, l'hostilité de M. Hales nous permet de constater qu'elle est plus dangereuse que celle de M. Small. Le député de Danforth, M. Small, est tout impulsion. Le député de Wellington-Sud est le calme incarné. Il est sans passion, s'il est plein de préjugés. Il n'insulte personne et il ne donne pas l'impression de vouloir injurier ses compatriotes canadiens-français. Pour lui, l'affaire des chèques bilingues est sans importance, les réclamations des Canadiens français ne sont pas fondées en droit et celles-ci vont faire en courir au trésor fédéral de nouvelles dépenses, minimes sans doute, mais ajoutant encore à ce flot de petits déboursés qui finissent par constituer un fleuve incompressible.

Que les neuf de janvier 1958 et une dizaine d'autres que nous aurions fournis les élections du 31 mars se mettent en tête de bloquer l'un des trois projets (Boulanger, Pigeon et Ricard) et la cause des chèques bilingues est perdue pour cette année et peut-être pour la législature actuelle du Parlement. C'est là le danger et c'est sur ce point que les conservateurs du Québec doivent exercer leurs pressions. Qu'ils obtiennent le silence et ils auront largement mérité de leurs compatriotes.

Il faut dire que le discours de M. Arthur Maloney, en faveur du bill Boulanger, a été un petit chef d'œuvre. Le député de Parkdale a commencé par débayer le terrain, démontrant que l'extension du bilinguisme favorise l'unité nationale, décrochant un trait ou deux aux libéraux sur leur opposition passée à pareil projet. Mais nous avons eu l'impression très nette que M. Maloney savait que le bill Boulanger ne passerait pas du premier coup et qu'il voulait

ménager, à son parti, une porte de sortie honorable. Il est douteux qu'il y ait réussi.

L'attitude de M. Jean-Jacques Martel, conservateur de Châteauguay, ne se comprend pas. M. Martel a tout simplement montré un visage piteusement partisan en annonçant son opposition au bill Boulanger, sous prétexte que celui de M. Louis-Joseph Pigeon est préférable. Il s'est ensuite enfoncé dans de longues considérations d'ordre constitutionnel qui démontraient chez lui une ignorance phénoménale. On peut dire que l'intervention de M. Martel sera plus de tort aux conservateurs que celle même de M. Hales.

Il fallait d'ailleurs être dans les galeries pour se rendre compte du sourire satisfait des libéraux. La politique est la politique: elle est cruelle et cynique parfois. Mardi dernier, bien des libéraux étaient bien plus satisfaits que malheureux de l'échec du bill Boulanger.

Certes, il ne faut pas perdre la tête et croire que tout est perdu. Tout n'est pas perdu mais l'affaire est compromise. Elle est désormais entre les mains des conservateurs québécois, auxquels on ne saurait complètement imputer l'échec de M. Martel ni les propos de M. Hales. L'atmosphère de gêne qui régnait chez eux, dans le débat de mardi, a démontré que la majorité eût préféré un vote expéditif. Seulement, ce sont

LA VIE UNIVERSITAIRE

La FNEUC organise un autre voyage en Union soviétique

La Fédération nationale des étudiants des universités canadiennes (FNEUC) annonce que M. John Greer Nicholson, B.A. (Cambridge), M.A. (Cambridge), dirigera le second voyage éducatif en Union soviétique et Europe orientale spécialement préparé pour les étudiants des universités canadiennes. L'itinéraire comprendra des séjours en Finlande, Russie, Ukraine, Pologne et Tchécoslovaquie.

Né en Angleterre, M. Nicholson a été chargé de cours aux centres d'études slaves des universités de Cambridge et de Londres, avant d'être nommé assistant-professeur de philologie slave au Centre d'études slaves et est-européennes de l'Université de Montréal où il enseigne présentement. Il est de plus attaché au service international (section est-européenne) de Radio-Canada.

Il parle parfaitement l'anglais, le russe, le français et l'allemand et, de plus, il connaît l'ukrainien, le polonais, le tchèque, l'espagnol, l'italien et le hollandais. Spécialiste de la phonétique, de la grammaire et de la traduction de la langue russe, il étudie présentement la langue chinoise et s'intéresse particulièrement aux problèmes des relations russo-chinoises.

Un cycle d'étude de douze jours aura lieu au cours de la traversée entre Montréal et Helsinki à bord du "Seven Seas" de la ligne Europe-Canada. Les discussions d'ordre général porteront sur les différences que présentent un système économique et social déterminé par le marxisme et les types de sociétés occidentales existant au Ca-

nada, aux Etats-Unis et en Angleterre.

Les aspects individuels de ces différences seront aussi traités, particulièrement la jeunesse, la fermentation de la pensée, littérature, presse et radio, étudiants et vie universitaire, enseignement primaire et secondaire, standard de vie, mesures de bien-être social, religion, mœurs de la société, groupes sociaux et économiques dont les intérêts pourraient éventuellement susciter des conflits (la "class des administrateurs"), les partis communistes, structure gouvernementale et constitutionnelle, industrie et agriculture et enfin l'influence de la science et des progrès techniques.

Les mécaniciens de marine envisagent une fusion syndicale

M. Richard Greaves, président de l'Association nationale des mécaniciens de marine (C.I.), a annoncé qu'un congrès national de l'association se tiendra à Toronto du 16 au 18 février.

On attend des délégués des côtes du Pacifique et de l'Atlantique, et des Grands Lacs. Ils discuteront la fusion proposée de l'Association, qui compte 2.000 membres, avec la Fraternité canadienne des employés de chemins de fer et du transport, qui a 40.000 membres.

M. Graves a dit que les conseils de district de l'est du pays ont approuvé cette fusion en principe. Il a ajouté que l'Association subit "les attaques presque constantes du syndicat international des gens de mer depuis deux ans."

"MacLean's" à la défense du bilinguisme

LA SESSION FEDERALE

Tous les partis se rallient au projet de loi destiné à favoriser la construction

OTTAWA — Le ministre des travaux publics a annoncé aux Communes hier que le gouvernement a décidé de garantir désormais, non plus 98 pour cent, mais la pleine valeur des prêts consentis au titre de la loi nationale sur l'habitation, afin d'amener les sociétés de fiducie et ceux qui administrent des fonds de pension à investir davantage sous forme de fonds hypothécaires, et ainsi stimuler la construction domiciliaire au Canada.

M. Green a exposé ces nouvelles modalités dans le cadre d'un projet de loi portant que la Société centrale d'hypothèque et de logements disposera de crédits additionnels de \$250.000.000 afin d'accroître le nombre des prêts destinés à la construction domiciliaire.

MM. J.-R. Garland, libéral de Nipissing, et Murdo Martin, PSD de Timmins, ont fait savoir que les sociaux-démocrates et les libéraux souscrivent à ce projet. Ils ont ajouté cependant que le gouvernement doit faire davantage pour favoriser l'accès à la propriété des Canadiens moins fortunés.

Vaine tentative du PSD

OTTAWA — C'est en vain que le PSD a tenté hier de provoquer un débat sur le chômage. M. Erhart Regier a déposé une motion accusant le gouvernement d'avoir négligé d'in-

duire les mesures qu'il envisageait pour remédier au chômage. M. Paul Martin, libéral d'Essex-Est, a appuyé la motion de M. Regier. Le premier ministre, M. Diefenbaker, et le ministre des travaux publics, M. Green, leader ministériel aux Communes, s'y sont opposés en soulignant que le débat sur le discours du trône avait procuré aux députés toutes les occasions voulues de discuter les questions relatives au chômage.

M. Martin a d'autre part demandé au gouvernement si le projet de loi visant à modifier la Loi sur l'assurance-chômage, annoncé dans le discours du trône, serait déposé et débattu dans le courant de la semaine prochaine. Le ministre du travail, M. Starr, a répondu par la négative.

Pas d'accord avec les USA

Il n'est ni possible ni souhaitable en ce moment de chercher

OTTAWA. — Le grand magazine canadien "MacLean's" apporte, dans sa livraison du 14 février, déjà mise en circulation, son appui aux propositions de la Commission du service civil de donner au fonctionnariat un aspect plus bilingue. Dans un article éditorial intitulé "C'est la faute des Anglo-Canadiens si le terme "bilingue" signifie canadien-français", la revue cite les recommandations de la Commission pour l'engagement d'un plus grand nombre de bilingues au sein du fonctionnariat et elle continue:

"Dans neuf des provinces canadiennes, la 'langue de la majorité' est l'anglais. Dans une de ces neuf provinces et dans des segments des autres, au moins quarante pour cent de la population considère le français comme sa langue maternelle. Nous doutons fort qu'il existe quelque endroit du pays tout entier où une minorité anglophone se trouve à l'aise avec des fonctionnaires qui ne parlent pas l'anglais mais des milliers de Canadiens français, dans leurs propres localités, ont affaire à des fonctionnaires qui ne parlent pas le français."

"Voici la vraie raison, la raison connue pour laquelle la loi

actuelle du service civil se lit dans les termes que l'on sait. Dans la pratique, 'un personnel bilingue' veut dire un personnel canadien-français. Les changements suggérés donneraient un avantage décisif et considérable aux Canadiens français pour l'obtention de postes et promotions dans plusieurs secteurs du fonctionnariat là où les fonctionnaires de langue anglaise prédominent présentement."

"Lorsque les Canadiens français se plaignent de n'être que maigrement représentés aux échelons supérieurs de l'industrie, et aussi bien dans plusieurs départements du gouvernement, nous, Canadiens de langue anglaise, répondons avec morgue que c'est la faute de leur éducation. Dépensez moins de

temps à votre catéchisme et plus de temps aux sciences et aux mathématiques, leur dirions-nous, et vous aussi vous serez bien qualifiés pour les postes les mieux payés du fonctionnariat qui sont devenus un quasi-monopole des gens de langue anglaise.

"Si cet argument est valide il devrait avoir des effets dans les deux sens: c'est la faute de notre système d'éducation, au Canada anglais, et c'est le mérite du système français, que nous ne puissions ne parler qu'une langue et eux puissent en parler deux. Peut-être devraient-ils (les Canadiens français) avoir le bénéfice de leur supériorité. Peut-être, s'ils l'obtiennent, y aurait-il moins de négligence à enseigner la langue (française) dans les écoles anglo-canadiennes."

Le CN et la Gaspésie

OTTAWA. — Un groupe d'hommes d'affaires de la Gaspésie ont entrepris une grande campagne d'information populaire afin d'obtenir du Canadian National qu'il continue, de Matane à Gaspé, la construction d'une voie ferrée qui desservirait la rive sud du fleuve. Une pétition sera lancée dans les trois comtés de Matane, Matapédia et Gaspé et sera pas la suite présentée au premier ministre Diefenbaker et au ministre des transports, M. George Hees. La région concernée compte plusieurs villes importantes et une zone minière où au moins dix-sept compagnies sont actuellement fort actives.

HEURES D'AFFAIRES

9 h. 30 à 5 h. 30

Ouverts le vendredi soir jusqu'à 9 h.

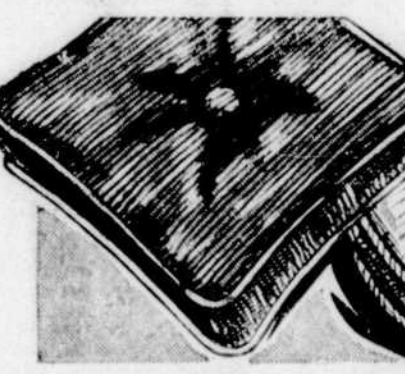
le samedi 5 h. 30

Chez Dupuis Frères le magasin de la famille canadienne



ÉCLIPSE

Coussins de 12" x 12"



VI 2-5151 local 300

COUSSINS en corduroy

16 NUANCES :

- orange
- brun
- aqua foncé
- café
- bleu paon
- jaune or
- crevette
- rose
- gris
- olive
- noir
- chartreuse
- rouge clair
- vert irlandais

Ord. 1.98

1.59

Intérieur caoutchouc-mousse lavable. Couverture velours de coton. Formes: ronde, carrée, rectangulaire. Chaque coussin dans cello.

TROISIÈME — RAYON 270

Le coût de la vie a baissé pour le 2e mois consécutif

OTTAWA. — Le coût de la vie a baissé pour le deuxième mois consécutif en décembre dernier et l'indice a diminué d'un dixième de point, s'établissant à 126.1, le premier janvier 1959, de 126.2 qu'il était un mois auparavant. Cette baisse, précédée d'un déclin identique du 1er au 15 novembre, a été provoquée en grande partie par les ventes de vêtements après Noël et les réductions de prix accordées en fin d'année sur les modèles 1958 d'appareils domestiques.

L'indice, basé sur les prix de 1949 équivalant à 100, est présentement un cinquième de point plus bas que le record de tous les temps, enregistré le 1er novembre, soit 126.3.

Bien que la baisse soit relativement faible, on signale que c'est la première fois depuis un an que l'indice subit un fléchissement durant deux mois de suite.

L'indice de la moyenne des gages et des salaires industriels au 1er novembre, date à laquelle sont publiés les chiffres les plus récents disponibles, s'établissait alors à 166.6, une hausse d'un point entier comparative à celui du 1er octobre. En décembre 1957, l'indice était à 161.2. On sait que l'indice est basé sur les salaires de 1949 représentant une moyenne de 100.

Cet indice, compilé d'après un relevé des entreprises employant 15 personnes ou plus et couvrant toute une variété d'in-

dustries, représente la moyenne de tous les salaires payés. Bien qu'il y ait eu fléchissement du coût de la vie, on a constaté des variations de prix des produits inscrits au budget familial. Les prix des aliments étaient légèrement plus élevés, à cause surtout de la hausse incessante du prix du bœuf, qui a compensé pour des baisses de prix sur d'autres produits.

Le coût de la construction domiciliaire a aussi augmenté.

En général, les prix ont baissé sur une grande variété d'articles vestimentaires, y compris les manteaux de fourrures, les habits et paletots d'homme, les manteaux pour fillettes, les costumes de jeu d'hiver; ils ont baissé aussi pour les appareils domestiques, le gaz en certains endroits, les draps, les oranges, la laitue, les oeufs, les pamplemousses, les bananes, le café et la graisse.

Il y a eu hausses de prix sur le bœuf et la plupart des légumes frais sur le charbon, l'huile à chauffage, les produits de nettoyage, le service du téléphone en Colombie-Britannique, la construction domiciliaire, certains journaux, les taux de taxi et une diversité d'autres items.

L'indice des aliments a augmenté d'un dixième de point, celui du logement de trois dixièmes de point. Celui du vêtement a baissé de 1.3 point, celui des appareils domestiques d'un cinquième de point. L'indice des produits variés est demeuré inchangé.

L'indice des prix de gros, partant de la base de 100 équivalant aux prix de 1935-39, indique une hausse de 1.2 point durant la semaine se terminant le 23 janvier. Quant à l'indice des produits agricoles, il a baissé de 219 à 217.2.



CENDRIERS

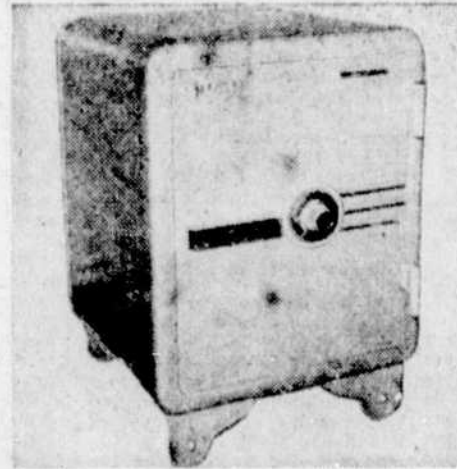
Métal forgé jaune or

Ord. 3.95

2.88

A VOTRE VALENTIN ce cadeau pratique de belle apparence. Le pied de ton or, le cendrier en céramique, formes et nuances variées.

DUPUIS, REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 910



COFFRES - FORTS

Ord. 129.50

SPECIAL

99.50

(PAIEMENTS FACILES)

"POUR SES PAPIERS" c'est une protection contre le feu et le vol comme des indiscrets.

- Supportera une heure de 1700° de chaleur
- Fameuse marque "SENTRY"
- Lignes modernes, coins arrondis
- Beau fini gris cuirassier

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE — RAYON 180



SERVIETTES CUIR

Des plus résistantes, peu chères

7.95

Cuir pressé — largeur 16 1/2". Intérieur à panneaux cartonnés pour tenir mieux livres et cahiers

- Goussets extensibles à 6 pouces
- Dessous à cabochons de métal
- Idéal modèle pour études, travail
- Aussi comme sac de fin de semaine

Initiales posées gratuitement sur présentation de la facture d'achat.

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE — RAYON 280

Scous-mains 20 x 34"

Pour bureau d'études, d'affaires

Ord. 9.95

7.50

Surface en linoléum, les côtés à large bande de cuir. Choix de vert, brun, marron — envers en feutre vert protégeant le vernis du meuble.

DUPUIS, REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 280

Dupuis Frères RAYMOND DUPUIS, président - 865 EST, RUE STE-CATHERINE, MONTREAL